



Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, défendant le TSCG à l'Assemblée nationale, le 2 octobre.

Photo AFP

La même journée

L'ordre du jour de l'Assemblée nationale était bien chargé ce 9 octobre. Les députés, dans un consensus presque total entre l'UMP et le PS, ont donc voté la ratification du traité européen TSCG, contre lequel ont voté les députés du Front de gauche. Immédiatement, dans la foulée, a aussi été voté le projet de loi créant les emplois d'avenir. Bien évidemment, pour les centaines de milliers de jeunes, à la recherche d'un travail, c'est mieux que le chômage sans fin. Mais ce seront quand même des CDD, déréglés, en direction des jeunes de 16 à 25 ans. Aujourd'hui, ces jeunes sont chômeurs. Mais quels emplois d'avenir on leur réserve ! Ils pourront être licenciés « pour raisons économiques », ils ne percevront aucune prime de précarité, et ils se verront imposer une formation hors du temps de travail ! Et surtout, ils se verront, de fait, interdire l'entrée dans la fonction publique. Les députés du PCF et du Parti de gauche, qui ont voté contre le TSCG, ont voté pour les emplois d'avenir. Et pourtant, ils avaient émis des critiques justifiées sur la précarité de ces emplois durant toute la discussion parlementaire, et déposé des amendements dont les plus significatifs ont été écartés par le gouvernement. Il est certain que les comités pour l'unité, qui ont combattu durant toute la période précédente contre la ratification, vont être amenés à en débattre.

Ces questions politiques sont incontournables, pour tout travailleur, tout militant qui entend combattre dans les faits pour l'unité pour l'abrogation du TSCG, contre la super-austérité qui en découle. Il va falloir maintenant chercher à imposer ces mesures aux travailleurs qui, eux, veulent voir préserver leurs droits et garanties. C'est toute la question posée : d'un côté un gouvernement soumis aux exigences des « marchés » et de l'autre, des travailleurs qui ne veulent pas voir s'appliquer les plans d'austérité, comme en Espagne ou au Portugal, qui entraînent des millions de travailleurs à se mobiliser.

Y. L.

Le vote de ratification du traité européen de super-austérité le 9 octobre, est le premier acte. Mais reste au gouvernement à l'appliquer... Pas si simple...

Le TSCG ratifié, le gouvernement voudrait déployer la rigueur sur tous les fronts

Yan Legoff

RIGUEUR SANS PRÉCÉDENT DANS LE BUDGET DE L'ÉTAT POUR 2013

— 10 milliards d'euros de coupes dans le budget des ministères.
— 12 200 suppressions de postes (hors Education nationale, Justice et police).
— 1 300 suppressions dans les opérateurs publics (CNRS, Météo France), hors Pôle emploi.
— Gel de la masse salariale des fonctionnaires.
— Poursuite du gel des dotations aux collectivités locales.
— Poursuite du gel du barème de l'impôt sur le revenu, entraînant une hausse de l'impôt dû pour des millions de foyers.

CSG : 40 MILLIARDS DE PLUS POUR EXONÉRER LES PATRONS

Le quotidien *Le Monde* a révélé le 3 octobre que le gouvernement travaillait, pour l'an prochain, sur l'exonération de quarante milliards d'euros de cotisations patronales, pour les basculer vraisemblablement sur la CSG, payée par les salariés et les retraités.

« Tout n'est pas encore arrêté, mais le calendrier retenu est serré : remise du rapport Gallois sur la compétitivité mi-octobre, état des lieux du Haut Conseil pour le financement de la protection sociale dans la foulée, puis saisine de ce Haut Conseil par le gouvernement de plusieurs scénarios de réformes », indique le journal.

2,4 MILLIARDS DE RESTRICTIONS À LA SÉCURITÉ SOCIALE L'AN PROCHAIN

Hôpitaux, médicaments, indemnisation des arrêts de travail, transport des malades devraient faire les frais de la rigueur. Le doublement de la taxe sur les mutuelles, les franchises médicales décidées par le gouvernement Sarkozy sont maintenues.

LES TRAVAILLEURS TAXÉS, À COMMENCER PAR LES RETRAITÉS

Dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013, le gouvernement veut instaurer une taxe de 0,15 % sur les pensions de retraites, qui serait doublée en 2014, au nom du financement de la dépendance. Cette taxe s'ajouterait à une augmentation de la CSG.

Pour tous les travailleurs, le gouvernement veut aussi doubler la taxe sur la bière (plus cinq centimes par « demi ») et augmenter encore la taxe sur le tabac (qui vient déjà d'augmenter de 6,5 % le 1^{er} octobre).

ACTE III DE LA DÉCENTRALISATION : DÉRÈGLEMENTATION ET DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, à nouveau gelées l'an prochain, diminueraient de 1,5 milliard d'euros sur les deux années suivantes. Avec un projet de loi prévu pour début 2013, le gouvernement veut en outre organiser de nouveaux transferts de compétences au profit des « métropoles » et des régions, et autoriser celles-ci à déroger à la loi (*lire page 5*).

CODE DU TRAVAIL : LE GOUVERNEMENT POUSSE À UN "COMPROMIS HISTORIQUE"

Le 5 octobre, à l'initiative du gouvernement, des négociations entre le patronat et les syndicats se sont ouvertes. Des pans entiers du Code du travail sont sur la table, dont les procédures de licenciement collectif. François Hollande a demandé un « compromis historique » pour donner davantage de « souplesse » aux entreprises, tout en accordant, dit-il, une « sécurisation de l'emploi »... « Faute d'accord, le gouvernement a prévenu qu'il prendrait ses responsabilités, et ouvert en parallèle un autre chantier crucial : l'abaissement du coût du travail pour redonner de la compétitivité aux entreprises », rappelle l'AFP (*voir plus haut*). ■

A l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, une fois le TSCG ratifié...

Lundi 8 octobre, début de la discussion en séance publique du projet de loi organique définie comme « propre à perfectionner les outils dont disposent le gouvernement et le Parlement pour la programmation et la gouvernance des finances publiques conformément au traité » (Conseil des ministres du 19 septembre).

Il s'agit, par ce texte, de mettre en œuvre le TSCG en confiant aux lois de programmation pluriannuelles des finances publiques le soin de mettre en musique la règle d'or. Le vote des députés devrait intervenir mercredi 10 octobre, par scrutin public. Le projet de loi organique sera ensuite présenté au Sénat.

16 octobre : discussion du projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2012 à 2017, en même temps que le projet de loi de finances pour 2013, c'est-à-dire le plan de rigueur de 30 milliards d'euros.

Ces deux textes, qui font l'objet d'une discussion générale commune, « mettent en œuvre la stratégie budgétaire et fiscale du gouvernement. Ils assurent une réduction du déficit public à 3 % en 2013 et permettent d'atteindre l'équilibre des comptes publics sur la législature, dans un esprit solidaire et responsable » (Conseil des ministres du 29 septembre).

Des budgets engagés par le gouvernement pour arriver donc aux 3 % du PIB en 2013, et aller ensuite vers les 0,5 %.

Abrogation du TSCG ! Non à toutes les mesures d'austérité !

INTERVIEW

“Eviter la mise en œuvre du TSCG.”

Nous avons ensemble initié, depuis le 21 avril, un comité d'unité sur le Vaucluse. Notre but commun était d'aider à organiser une manifestation nationale sur une position claire, contre la ratification du TSCG.

Nous avons construit ensemble une force permettant de faire monter 55 personnes à Paris pour la manifestation du 30 septembre.



La parole à...

Marc Brunet, militant d'Attac et l'un des quatre initiateurs de l'appel du comité du Vaucluse contre la ratification du traité de Bruxelles.

Que tires-tu de cette expérience commune ?

Elle est positive et encourageante, car l'expérience du comité contre la ratification du TSCG montre que nous pouvons, quand nous avons un objectif politique précis, rassembler largement des citoyens de diverses organisations ou n'appartenant à aucune organisation.

Penses-tu que la manifestation aurait pu être mieux organisée et plus massive encore ?

Sans doute, si l'organisation de cette manifestation ne s'était pas faite dans la précipitation en septembre. Si, au niveau national, il avait été décidé d'organiser cette manifestation dès le mois de juin, quand nous savions que la France n'avait pas renégocié le traité, nous aurions eu le temps de rassembler plus largement. D'autre part, nous avons vu à

Paris, que les syndicats n'ont pas du tout mobilisé, alors que les conséquences sociales de la ratification de ce traité vont être catastrophiques.

Le TSCG n'est pas encore voté que l'austérité est déjà en marche avec le gouvernement Hollande-Ayrault. Que penses-tu du fait que les députés du Front de gauche aient voté les emplois d'avenir avec le PS et des députés de droite ?

Les députés du Front de gauche n'ont pas eu raison de voter ces nouveaux emplois jeunes, par contre, j'espère que

la discussion de la loi organique permettra à ce groupe de déposer des amendements qui permettront de bloquer le vote en première lecture. Si l'Assemblée nationale ne vote pas le même texte que le Sénat, et que l'UMP s'abstient comme annoncé, nous pouvons avoir un blocage de la loi organique en deuxième lecture. La fenêtre est étroite, mais la Constitution permettrait ce blocage, qui éviterait la mise en œuvre du TSCG en France.

Et maintenant, au lendemain de la manifestation, à ce stade de ta réflexion, quel est l'avenir des comités d'unité comme celui que nous avons construit ensemble sur le Vaucluse ?

Je ne sais pas quel sera l'avenir du comité contre la ratification du traité, dans la mesure où il s'est constitué sur un objectif clair et unique : lutter contre la ratification du TSCG. Si le traité est ratifié, l'existence même du comité devient malheureusement caduque. Par contre, l'idée de nous rassembler sur un objectif politique précis peut avoir un avenir, dans la mesure où ce traité, censé régler des problèmes, va en provoquer de nombreux, comme nous pouvons le voir dans certains pays européens, plus particulièrement en Grèce.

Une nouvelle étape s'ouvre pour les militants de toutes tendances qui ont combattu le TSCG depuis des mois.



Des comités pour l'unité ont d'ores et déjà organisé de nouvelles réunions pour décider de la poursuite de leur combat.

- HAUTS-DE-SEINE
Nanterre : 16 octobre
Vanves-Malakoff : 18 octobre
Clichy : 19 octobre
Boulogne : 16 octobre
Colombes : 16 octobre

- SOMME :
Amiens : 15 octobre

- SEINE-SAINT-DENIS :
Montreuil : 12 octobre
Aulnay : 15 octobre

- PARIS
XIII^e : nouvelle réunion le 21 novembre.
XV^e : réunion le 10 octobre
XVIII^e : réunion le 17 octobre.

ÉDITORIAL

“Ils ont voté, et puis après ?” (Léo Ferré)

Daniel Gluckstein, secrétaire national du POI

Il s'est trouvé à l'Assemblée nationale quelques centaines de députés pour ratifier le TSCG, qui donne à la troïka (Union européenne-BCE-FMI) tous les pouvoirs d'imposer ses plans destructeurs.

Donc, ils ont voté. Et puis après ? Qui osera prétendre que cette majorité parlementaire PS-UMP, au parfum d'union nationale, agit conformément aux aspirations de la majorité du peuple ?

Au nom de l'objectif de ramener les déficits publics à 3 % du PIB puis à 0 % en 2017, le gouvernement soumet un budget d'austérité, planifie le démantèlement de la Sécurité sociale, remet en cause le Code du travail, étrangle les finances locales, privatise les services publics à tous les niveaux, multiplie réformes, « refondations », états généraux et autres conférences sociales par lesquels les organisations syndicales sont sommées de s'associer à ces plans, tandis qu'il accompagne les fermetures des sites à PSA, Sanofi, ArcelorMittal...

Qui osera prétendre que le passage du « changement maintenant » à « l'austérité tout de suite » est conforme à la démocratie ?

Toutes ces attaques sont portées au nom de la « nécessaire réduction du coût du travail ». Le « coût du travail » ? C'est le capital qui coûte. Des milliers de milliards d'euros ont été accordés gratuitement (ou quasiment) par la Banque centrale européenne (BCE) pour renflouer les banques, gonflant la dette des Etats et accroissant les déficits publics. Le paiement des intérêts de cette dette constitue, aujourd'hui, le premier budget de la France.

Les travailleurs et les jeunes savent où conduit cette politique du gouvernement Hollande-Ayrault, capitulant devant le FMI, la BCE et l'Union européenne : la Grèce, l'Espagne, le Portugal, le montrent à l'envi. Et que l'on nous épargne les discours sur la « reprise ». Comment reprise pourrait-il y avoir sur fond de chômage de masse, de destruction des emplois à statut, de régression du pouvoir d'achat ?

Le carcan de l'Union européenne, ses 3 %, ses plans, sa troïka, sa banque centrale doivent être brisés (1). Le combat contre le budget d'austérité et chacune des mesures et contre-réformes prises au nom de cette logique infernale, c'est le premier pas sur la voie de la reconquête de la démocratie et de la souveraineté du peuple, dans la perspective de l'abrogation du TSCG (et des traités précédents, à commencer par celui de Maastricht). Ce combat exige que soit préservée l'indépendance du mouvement ouvrier.

Pour et dans ce combat, le Parti ouvrier indépendant saura s'appuyer sur les résultats de la campagne menée six mois durant contre la ratification du TSCG. Les relations politiques nouées dans cette campagne constituent le socle à partir duquel le conseil fédéral national du Parti ouvrier indépendant pourra formuler des propositions, notamment en direction des milliers et milliers qui, avec les militants du POI, se sont engagés dans les comités pour l'unité contre la ratification et qui, dans les semaines qui viennent, chercheront à poursuivre l'action politique pour aider à forger l'unité pour bloquer les plans et contre-réformes dictés par la troïka et repris à son compte par le gouvernement Hollande-Ayrault.

(1) Oui, il s'agit bien de les briser, et non de « réorienter la Banque centrale européenne » ou « la construction européenne », phrases creuses au nom desquelles, restant prisonniers de ce carcan... les députés du Front de gauche votent dans un même élan contre le TSCG et pour les emplois d'avenir qui, pourtant, en découlent.

A l'Assemblée nationale, les 2, 3 et 9 octobre

Le traité TSCG ratifié par une majorité de députés PS et UMP : “L'acte fondateur de la présidence de M. Hollande”

Yan Legoff

Le projet de loi de ratification du traité européen TSCG était en discussion à l'Assemblée nationale les 2, 3 et 9 octobre. La grande majorité des députés PS et des députés UMP ont voté pour. « L'acte fondateur de la présidence de M. Hollande sera donc son adhésion au traité négocié par Nicolas Sarkozy, dont pas une virgule n'aura été changée », a résumé un député UMP, Alain Chrétien.

Une saignée sans précédent de cent milliards de coupes budgétaires ou d'impôts nouveaux (le tiers environ du budget de l'Etat) d'ici à 2017, dont plus de trente milliards dès l'an prochain : c'est ce qu'impose le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), signé par Nicolas Sarkozy en mars dernier. Il exige que l'Etat, les collectivités locales, les organismes de protection sociale collective se plient à une règle d'or budgétaire : zéro déficit public à moyen terme (d'ici à 2017 au plus tard), ou tout au plus égal à 0,5 % des richesses nationales produites (PIB).

Le Parlement doit encore voter une loi organique qui fixe les détails d'application de la règle d'or, dont la discussion a commencé le 8 octobre.

Le gouvernement, et la plupart des députés PS, ont tenté laborieusement d'expliquer, les 2 et 3 octobre, que ratifier le TSCG était une condition indispensable pour une « réorientation », « plus solidaire », de l'Union européenne, alors même que ce traité a été négocié et signé en mars dernier par Nicolas Sarkozy. Les députés de droite se sont fait un plaisir de souffler sur ce rideau de fumée.

« Au groupe UMP nous ne nous déroberons pas, nous ratifierons ce traité, celui que Nicolas Sarkozy a négocié et signé, au nom de la France, le

9 mars 2012 », a ainsi lancé le député Christian Jacob. En ajoutant : « Nous vous aidons, monsieur le Premier ministre (...). La réalité, c'est simplement que le président de la République et votre gouvernement ont accepté une politique et un traité sans en changer une seule virgule. »

Sur les mêmes bancs, Jean Leonetti a répété sans complexe, mais sans ironie cette fois, les offres de services de l'UMP : « Et si vous allez plus loin, monsieur le Premier ministre, nous vous aiderons (...), nous resterons à vos côtés. » « Pas trop tout de même ! », lance le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, comme incommodé par ce témoignage de proximité politique venant du député UMP.

« Discrètement, répond Jean Leonetti... Monsieur le Premier ministre, le pouvoir change de mains et la démocratie fait qu'il y a des alternances (...). Je rappellerai simplement que le jour où vous quitterez le pouvoir et où nous le reprendrons, nous ne renierons pas l'ensemble de la construction européenne que vous aurez effectué. »

Singulière « démocratie » qui sous la Ve République, voit se succéder des « alternances » conçues comme de simples passages de relais au service de l'Europe de Maastricht.

La ratification du TSCG est, pour le gouvernement, la preuve indispensable de son engagement d'austérité, comme l'a rappelé Elisabeth Guigou, présidente PS de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale : « Nous devons rassurer nos partenaires européens et les investisseurs financiers sur le sérieux de la politique budgétaire française (...). Pour tous ces motifs (...), je considère que le gouvernement a raison de vouloir faire de nouveau passer le déficit public au-dessous de la barre des 3 % du PIB. »

Bernard Cazeneuve, ministre délégué aux Affaires européennes, a été encore plus net :

« Nous acceptons les disciplines budgétaires, qui figuraient même dans notre engagement. Nous nous sommes plaints du fait qu'il y ait trop de dette (...) et avons affirmé notre volonté de rétablir la discipline budgétaire, ce que nous faisons. »

Le détail du vote des députés

Voteants : 569

Abstentions : 21, dont : 9 du groupe socialiste, républicain et citoyen (SRC), 6 du groupe UMP, 1 du groupe des démocrates et indépendants (UDI, centristes), 2 du groupe écologiste, 2 du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (RRDP), 1 du groupe de la gauche démocrate et républicaine (GDR).

Pour : 477, dont 264 du groupe SRC, 167 du groupe UMP, 28 du groupe UDI, 3 du groupe écologiste, 14 du groupe RRDP, 1 du groupe GDR.
Contre : 70, dont 20 SRC, 17 du groupe UMP, 1 du groupe UDI, 12 du groupe écologiste, 13 du groupe GDR, 7 non inscrits.

Notes :

- Le groupe GDR comprend la totalité des députés du PCF et du Front de gauche (lesquels ont tous voté contre) et quelques députés d'outre-mer divers gauche.
- Le groupe RRDP est celui des radicaux de gauche.
- Le détail nominal des votes est consultable sur le site Internet de l'Assemblée nationale à : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/srutins/jo0030.asp>

Débat parlementaire

A l'Assemblée nationale, les députés du PS, du Front de gauche, et certains de l'UMP, votent le projet de loi sur les emplois d'avenir

Après le premier passage devant l'Assemblée nationale (où les députés du Front de gauche ont voté pour) et le passage devant le Sénat (où les sénateurs du Front de gauche se sont abstenus), le projet de loi créant les emplois d'avenir est revenu pour une ultime lecture à l'Assemblée nationale le 4 octobre.

Au terme de l'examen de ce texte, Marie-George Buffet regrette « que nous soyons restés au milieu du gué concernant le temps de formation, qui ne sera que prioritairement réalisé sur le temps de travail. De même, ce projet aurait pu être plus incitatif sur la nature des contrats. Il suffisait, comme le demandaient les associations de jeunesse, de moduler l'aide de l'Etat en faveur du contrat à durée indéterminée. »

Donc les emplois d'avenir, c'est une formation bidon, des CDD de trois ans maximum, de droit dérogatoire au Code du travail...

"Monsieur le ministre délégué, le groupe GDR votera ce projet de loi" (Marie-George Buffet, députée PCF)

Concernant les emplois d'avenir professeur, Marie-George Buffet exprime une autre préoccupation : « J'aurais

souhaité que le recrutement et l'affectation des futurs professeurs concernés par ce dispositif relèvent des autorités compétentes de l'Education nationale. (...) Ce contrat d'accompagnement par l'emploi est encore loin d'un système de prérecrutement. »

Les emplois d'avenir professeur seront donc bien en dehors des statuts relevant de l'Education nationale, ils ne seront pas un prérecrutement...

Et pourtant, Marie-George Buffet aboutit à cette conclusion : « Monsieur le ministre délégué, le groupe GDR votera ce projet de loi. »

Ainsi, malgré toutes ses réserves et critiques, elle annonce que le ministre peut compter sur le vote favorable des députés du Front de Gauche.

Marie STAGLIANO ■

Projet de budget de l'Etat pour 2013

L'impôt sur le revenu rendu "plus équitable et plus progressif" par le gouvernement ?

Jean Grillet

Le projet de budget 2013 représente « un vrai pas en avant », estime le syndicat Solidaires Finances publiques (ex-SNUI). Evoquant « une véritable réforme structurelle », ce syndicat explique que l'instauration d'une tranche à 45 % de l'impôt sur le revenu pour les contribuables gagnant plus de 150 000 euros annuels et l'alignement des revenus du capital sur ceux du travail devraient « contribuer à rendre l'impôt sur le revenu plus équitable et plus progressif ».

La prise de position de Solidaires Finances publiques est étonnante pour un syndicat qui nous a toujours expliqué comment les gouvernements successifs remettaient en cause la progressivité de l'impôt sur le revenu.



Citons une de leurs chroniques, écrite en 2005 : « Le barème de l'impôt sur le revenu aura connu un resserrement spectaculaire en moins de 20 ans. En 1986, il comprenait 13 tranches et le taux marginal (1) était de 65 %. En 1994, il est passé à 7 tranches avec un taux marginal de 56,8 %, taux ramené à 48,09 % en 2004. Le mouvement de proportionnalisation (2) est clairement en marche, surtout si on ajoute qu'un prélèvement proportionnel comme la contribution sociale généralisée (CSG), qui a d'ores et déjà un rendement supérieur à celui de l'impôt sur le revenu (62 milliards d'euros contre 53 milliards pour l'IR en 2004), est actuellement le principal mode d'imposition des revenus » (site Internet Solidaires Finances publiques).

Alors, en quoi ce taux de 45 % du gouvernement Hollande-Ayrault représenterait-il « un pas en avant », « une véritable réforme structurelle » ? D'au-

tant plus que les déclarations de ce gouvernement se multiplient en vue d'augmenter l'impôt proportionnel qu'est la CSG.

La continuité d'une politique

Cette baisse constante des taux et des tranches a permis aux contribuables les plus fortunés de récupérer plus de 50 milliards d'euros entre les années 2000 et 2007 (d'après le rapport parlementaire « La loi fiscale depuis 2002 »).

Rappelons les faits.

1986 : sous le gouvernement Mitterrand-Chirac, le taux était de 65 %.

2004 : gouvernement Chirac-Raffarin, le taux était de 48,09 %.

2013 : gouvernement Hollande-Ayrault, le taux est de 45 %.

Est-ce un « vrai pas en avant » ou la continuité d'une politique soumise aux diktats de l'Union européenne ?

"Symbolique"

Et quant au taux de 75 % pour les revenus supérieurs à un million d'euros, l'AFP estime que c'est une mesure « avant tout symbolique ». Les revenus financiers du capital (dividendes, stock-options, intérêts), qui constituent pourtant la plus grande partie des ressources de ces très grandes fortunes, ne seront pas imposables à ce taux. Les quarante plus grandes entreprises françaises (CAC 40) vont verser à leurs actionnaires 38 milliards d'euros en 2012 (source : journal Les Echos), en augmentation de 5 % par rapport à 2011. Ces 38 milliards d'euros de revenus ne seront donc pas taxés à 75 %. Et, de plus, c'est une mesure qui ne sera appliquée qu'à titre exceptionnel, elle ne concernera que les revenus 2012 et 2013.

(1) Taux appliqué à la tranche des plus hauts revenus (NDLR).

(2) Un impôt proportionnel (tout le monde paie au même taux), comme la CSG ou la TVA, est plus injuste qu'un impôt progressif, dont le taux augmente avec les revenus (NDLR).

Extraits du tract de l'Alliance des jeunes révolutionnaires (AJR)

Un vrai travail, un vrai salaire !

Pour l'AJR, ces emplois d'avenir sont des nouveaux contrats précaires, du type CPE que des millions de jeunes et de travailleurs avaient réussi, par leur mobilisation, à bloquer en 2006.

Ces emplois d'avenir s'inscrivent dans une politique plus générale du gouvernement qui a décidé, au nom de la réduction des déficits publics, de partir en guerre contre les droits de la jeunesse et de la classe ouvrière. Tout comme nous rejetons dans son ensemble le budget d'austérité Hollande-Ayrault, tout comme nous rejetons la ratification du traité européen TSCG qui généraliserait la rigueur dans toute l'Europe, nous rejetons les emplois d'avenir et nous en exigeons le retrait.

Nous affirmons clairement : les jeunes, comme l'ensemble des travailleurs, ont droit à un vrai travail, avec un vrai salaire !

On ne sortira pas les jeunes du chômage avec de nouveaux contrats précaires, mais par une embauche massive sous statut, avec de vrais droits !

Un vrai travail, un vrai salaire ! Pour l'embauche massive des jeunes sous statut !

Contribution

Compétitivité



La parole à...

Claude Jenet

La présentation du budget 2013 a confirmé le chiffre de 30 milliards d'euros (annoncé par la Cour des comptes), répartis : un tiers en réduction des dépenses de l'Etat, un tiers prélevé sur les entreprises, le dernier tiers revenant aux ménages, soit 10 milliards d'euros de fiscalité supplémentaire. On s'en doutait un peu, même si ceux qui, le 6 mai, ont voté Hollande pour virer Sarkozy et sa politique pouvaient espérer qu'il en irait différemment. Mais les accents vertueux résistent peu

de temps aux pressions de la finance, des groupes industriels, des lobbies patronaux... et des oukases de l'Union européenne.

L'effort ne se limitera pas à la prescription de la Cour, et l'amélioration de la compétitivité des entreprises pourrait bien être le fer de lance contre la protection sociale.

Le 1er octobre, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales donnait le ton : « Le Haut Conseil du financement de la protection sociale, installé le 26 septembre par le Premier ministre, étudiera les scénarios à même de concilier au mieux les besoins de financement de notre protection sociale et le renforcement de la compétitivité de notre industrie. Au printemps 2013, une concertation sera engagée sur les retraites en s'appuyant sur le diagnostic établi au préalable par le Conseil d'orientation des retraites : il s'agira à la fois de remédier aux déficiences de nos régimes de retraite, en termes d'équité mais aussi de les inscrire dans un cadre financier durablement équilibré. »

Dès le lendemain, Le Monde (3 octobre) faisait état d'une proposition de baisse

massive des cotisations patronales portant sur 40 milliards d'euros, à raison de 8 à 10 milliards par an. Un nouvel allègement des « charges » qui serait financé, non par la TVA dite sociale (préconisée par Sarkozy) mais par un relèvement de la CSG d'environ quatre ou cinq points.

Au compte des exigences du système capitaliste, les salariés vont devoir payer la facture... Ainsi, la baisse du coût du travail réduirait le bas de la fiche de paie, tout en écornant le salaire différé. Partie intégrante du salaire de chaque travailleur, le salaire différé — part salariale et patronale des cotisations sociales obligatoires — établit la base des droits collectifs, garantis à chaque salarié dans le domaine de la santé, de la famille ou de la vieillesse. Or la contribution sociale généralisée, mise en place en 1990 par Michel Rocard, est d'abord un impôt mettant en cause le principe même de la Sécurité sociale de 1945, et instaurant sa fiscalisation progressive.

Conquête historique de la classe ouvrière, la Sécu, issue du Conseil national de la Résistance, fut imposée au patronat alors que le rapport de

force ne lui était guère favorable. Faut-il s'étonner que de multiples offensives fussent tentées contre ce système solidaire et égalitaire ?

Qui ne se souvient des coups de boutoirs de M. Denis Kessler, représentant des assurances, qui n'hésitait pas à proclamer « qu'il fallait en finir avec la Sécu de 1945 » ?

Comment ne pas réagir aux propos de ceux qui, à gauche, n'hésitent pas à se faire l'écho de cette position réactionnaire ?

Présentant le rapport que la Fondation Terra Nova (cercle de réflexion lié au PS) consacre à la réforme de la protection sociale, le sociologue Daniel Benamouzig n'y est pas allé de main morte : « La gauche ne peut se contenter de valoriser l'héritage de la Libération. Elle doit l'adapter aux transformations de notre temps, quitte à s'écarter du modèle historique de 1945, dont sont issues certaines de ses valeurs et certains de ses soutiens » (AFP, 23 août 2012).

Dans ce concert « révisionniste », il n'est point surprenant de retrouver Michel Rocard : « Il fallait faire un transfert de charges vers les ménages

pour soulager les entreprises. Quand on est en crise, notre seul outil de résistance, ce sont les entreprises (...). Cette hausse qui sera forcément impopulaire n'est pas un choix mais une nécessité » (Europe 1, 3 octobre 2012).

Ainsi, les travailleurs, comme la jeunesse, devraient accepter sans broncher cette nouvelle potion amère pour satisfaire une revendication patronale : la baisse du coût du travail.

Les classes sociales existent encore, et les intérêts des salariés et du patronat ne sont pas les mêmes. Constatons aussi que le patronat possède toujours de solides moyens pour imposer ses vues : en témoigne la rapidité avec laquelle le ministre des Finances a fait marche arrière sur la taxation des cessions d'entreprises.

Pour le POI, socialisme rime toujours avec classe et lutte de classe, et porte l'espoir d'une société plus juste, plus humaine où les travailleurs ne seraient plus astreints aux conditions d'exploitation imposées par le capitalisme. Ce socialisme est indissociable de l'action collective des masses, le peuple en marche se saisissant de son propre destin.

Réforme de l'Etat

De la RGPP à la "modernisation de l'action publique"

La feuille de route du gouvernement pour désintégrer les services publics



Le Premier ministre

Photo AFP

Correspondant

Le 1^{er} octobre, le Premier ministre a publié un communiqué qui définit le cadre de la « modernisation de l'action publique », destinée à remplacer la révision générale des politiques publiques (RGPP), nom donné par le précédent gouvernement à sa politique de démantèlement de l'Etat. Il définit « les grands axes d'une feuille de route fondée sur de nouveaux objectifs et un changement radical de méthode ».

SOUS LE SIGNE DU TSCG

Le communiqué précise que « la politique de modernisation de l'action publique profondément renouvelée » s'inscrit « dans un cadre respectueux de la trajectoire de redressement de nos finances publiques » qui « interdit le statu quo ». Autrement dit, tout est déterminé par le cadre du traité européen TSCG.

Cela explique que pas une seule des cinq cent trois mesures prises par le gouvernement précédent dans le cadre de la RGPP n'est remise en cause : des centaines de services ont pourtant été supprimés, que ce soit par la réforme de l'administration territoriale de l'Etat, ou la création des agences régionales de santé, ou encore la fusion des directions des Impôts et du Trésor... 5,4 % des effectifs de fonctionnaires de l'Etat ont déjà été supprimés. Les trois cent onze mesures non encore abouties lancées par le gouvernement précédent seront mises en œuvre.

UNE RGPP ÉLARGIE ET AMPLIFIÉE

Il s'agit d'engager « un travail d'évaluation des politiques publiques partenariales avec l'ensemble des acteurs concernés (Etat, collectivités, organismes sociaux et opérateurs) (...) ». Cette démarche, conduite par vagues, compte tenu de son ampleur, débouchera sur des mesures de simplification, sur l'amélioration de l'efficacité de l'action publique, sur la définition de nouvelles méthodes de travail partenariales et sur de nouvelles modalités d'inter-

vention de la puissance publique. » La RGPP ne concernait que les services de l'Etat : il s'agit d'appliquer le même traitement à tout ce qui, dans le cadre des traités européens, relève de la dépense publique ! Le rapport des inspections générales consacré au bilan de la RGPP (1), sur lequel s'appuie de façon explicite le Premier ministre, met les points sur les « i » : « Aujourd'hui il n'est plus possible de fonder la recherche d'économies sur le seul champ de l'Etat. (...) Il apparaît nécessaire d'élargir le périmètre de la réforme à l'ensemble de l'action publique. »

UNE VOLONTÉ D'INTÉGRER LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Le communiqué annonce que les axes de la feuille de route « seront discutés avec les organisations syndicales le 17 octobre prochain conformément aux engagements pris lors de la grande conférence sociale ».

Lors de la conférence sociale qui s'est tenue début juillet avec les confédérations ouvrières et les organisations patronales, le gouvernement a prétendu en faire le début d'un processus étalé sur tout le quinquennat pour aboutir à une mise en œuvre consensuelle de sa politique... C'est ce qu'il essaie de faire ici.

Le rapport des inspections générales précise qu'il s'agit de « créer les conditions d'une vraie gouvernance régionale interministérielle des ressources humaines, avec notamment la perspective d'une GPEEC interministérielle et territorialisée, englobant les trois fonctions publiques »...

Le statut de la fonction publique et son architecture (titre II : fonction publique d'Etat ; titre III : fonction publique territoriale ; titre IV : fonction publique hospitalière) devraient donc être sacrifiés au nom d'une « gouvernance commune territoriale » et de la réduction des déficits publics, et les organisations syndicales devraient y apporter leur concours.

C'est loin d'être fait !

(1) Rapport d'audit de trois inspections générales sur la mise en œuvre de la RGPP, remis le 25 septembre 2012.

RÉFORME TERRITORIALE

Des "états généraux" pour avaliser une loi qui n'est pas encore votée...

Les 4 et 5 octobre se sont tenus à la Sorbonne et au Sénat les états généraux de la démocratie territoriale.



Les états généraux de la démocratie territoriale à la Sorbonne.

Photo DR

Correspondant

Les médias, le gouvernement, les sénateurs, les associations de maires et tous les élus avaient été invités à cette assemblée convoquée par le président PS du Sénat, Jean-Pierre Bel, et censée fournir les matériaux pour écrire la loi dite « Acte III de la décentralisation ». « Censée » parce que, selon le bon mot du ministre de la Réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, Marylise Lebranchu, la loi était « déjà écrite » et cadrée par la décision du gouvernement de ratifier le TSCG. Le cadre, « c'est le redressement des comptes publics », a renchéri François Hollande. Derrière les discours sur la démocratie territoriale se cache l'objectif de racketter les communes de 2,25 milliards d'euros. Puis de supprimer des milliers de postes statutaires de fonctionnaires territoriaux, notamment par la mutualisation ou la privatisation de certains services et l'embauche d'emplois d'avenir. La grande majorité des élus, à commencer par les maires et leurs conseils municipaux, attendait l'abrogation de la loi du 16 décembre 2010. Cette loi imposait aux communes l'intercommunalité forcée, la liquidation des services publics à travers la suppression des syndicats de communes, et préparait la fin des départements avec leur dissolution dans les métropoles.

Hollande veut réussir là où de Gaulle a échoué : régionaliser le pays

D'abrogation, il ne sera pas question, puisque l'objectif de cette loi est de poursuivre l'œuvre décentralisatrice de De Gaulle qui, déplorera Hollande, « conscient de ce que signifiaient les événements de Mai 1968, proposa au pays la régionalisation. (Mais) il ne fut pas compris et l'idée recula. »

Il leur faut donc rapidement traduire en droit français les directives de l'Europe des régions et contraindre les communes et les départements à l'austérité. C'est là l'objectif de l'acte III de la décentralisation, soumis au vote de l'Assemblée nationale au printemps prochain.

Quatre minutes ont été accordées à chaque représentant « des quatre ateliers » censés regrouper les propositions des élus, une minute à chacun des quelques intervenants réussissant à se glisser vers un micro... Telle était la forme de ces états généraux de la « démocratie territoriale » à la Sorbonne. Il s'agissait en effet de préparer les esprits au contenu de la future loi : regroupement forcé des communes dans de vastes communautés ; élection au suffrage universel des conseils communautaires pour les parer d'une légitimité

ENTENDU

Ce qu'en disent les maires

Malgré le cadre de ces états généraux, quelques maires réussirent à prendre le micro pour exprimer le mouvement qui vient d'en bas :

« — La disparition des services de l'Etat nous fait très mal ! Que l'Etat stoppe la disparition des services publics de proximité !

— On ne veut pas une France coupée en deux : urbaine et rurale. Avec le départ des services, l'Etat nous met en difficulté. Les communautés de communes ne doivent pas se substituer aux communes.

— Si on crée des métropoles, la disparition des départements est évidente.

— Nous ne voulons pas de métropoles qui font disparaître les communes, mais un Etat fort et qui assume ses missions dans les régions.

— Le maire est le représentant de l'expression populaire. La commission départementale de coopération intercommunale nous a obligés à dissoudre des syndicats intercommunaux. Nous sommes inquiets des transferts vers les communautés de communes. Les maires ruraux craignent que la communauté de communes ne se substitue aux com-

munales. Il faut laisser les conseils municipaux déterminer qui va les représenter à la communauté de communes.

Une loi pour généraliser la dérégulation

Face à l'inquiétude des élus, s'émouvant des risques d'explosion des droits des citoyens, le président de la République dénonça « une forme de dérégulation où les objectifs de sécurité, les normes sanitaires ou de protection de l'environnement deviendraient des suggestions qui seraient insupportables ».

Dans l'emphase du propos, il omit de citer les normes du Code du travail ou celles des programmes et diplômes nationaux de l'Education nationale.

Vous avez dit "démocratie" ?

Le président du Sénat s'aventura à qualifier la participation d'un véritable « engouement », alors que 20 000 réponses au questionnaire censé préparer ces états généraux étaient arrivées au Sénat. Cela représente tout de même quelque 4 % des 550 000 élus qui l'avaient reçu ! Parmi ces réponses, 88 % de ces élus, attachés aux prérogatives des conseils municipaux, s'opposèrent à l'élection des conseils communautaires au suffrage universel, ce qui n'empêcha pas Hollande d'annoncer qu'elle se ferait.

« — La confiance entre l'Etat et les collectivités territoriales s'est affaiblie. La loi de décembre 2010 a donné des pouvoirs exorbitants aux préfets qui ont pris des décisions antidémocratiques. Cette loi a avivé les tensions entre les préfets et les collectivités territoriales et les a montés les uns contre les autres. Un tiers des schémas départementaux de coopération intercommunale ont été rejetés. Pour les autres, il y a beaucoup de contentieux et des appels aux tribunaux administratifs. »

C'est précisément pour défendre le droit des communes de s'associer comme elles l'entendent que quatre-vingts élus ont signé, avec Gérard Schivardi, la demande d'audience auprès du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls.

La demande est maintenant sur son bureau depuis quinze jours. La délégation se constitue.

La Poste

Que signifie la décision de La Poste d'externaliser la distribution du courrier ?

Interview d'un syndicaliste travaillant à la distribution du courrier de La Poste

Le *Journal officiel*, daté du 26 septembre 2012, publie la décision suivante : désormais, deux filiales de La Poste, Médiapost et Néopress, pourront distribuer le courrier adressé.

Peux-tu préciser ce que cela signifie pour les postiers et le service public ?

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour illustrer concrètement à quoi doivent servir les préconisations de la commission Kaspar.

L'objectif est que La Poste externalise la distribution du courrier adressé et, ce faisant, supprime des milliers de tournées de facteurs : ce serait l'explosion de La Poste, du statut et de la convention commune.

Jean-Paul Bailly, président de La Poste, opère un tournant qualitatif dans la privatisation. L'ouverture totale à la concurrence (loi du 12 janvier 2010 transposant la directive européenne) autorise les communes, les auto-entrepreneurs, les entreprises privées à faire cette distribution.

Tout le monde comprend que c'est le métier de facteur qui est en jeu avec, au bout, le chômage. Dans un département, La Poste expérimente la préparation complète de la tournée dans un centre courrier, puis la remise au domicile du facteur de la sacoche prête (le centre courrier est à vingt-cinq kilomètres). Aujourd'hui, six facteurs sur dix sont concernés. Et demain, qui recevra la sacoche ? Un employé municipal, un auto-entrepreneur ?

Interrogée, la directrice répond : « Et alors ? Si cela peut donner du travail à un employé municipal à temps partiel ! »

D'un côté, Bailly reprend à son compte le rapport Kaspar, de l'autre, il fait la demande d'externalisation. On a du mal à s'y retrouver...

Il s'agit des deux faces d'une même politique. Les directives européennes ont disloqué le monopole public pour que les capitalistes s'ouvrent enfin ce marché afin de réaliser leurs profits.

Rappelons ce que Bailly veut faire : « Devenir un grand groupe de services européens » (services payants bien sûr). Pour attirer les capitaux privés, il leur faut « dégraisser » La Poste, en externalisant pour rentabiliser et aller au bout de « la transformation de La Poste ». C'est la loi Quilès de 1990 qui a ouvert le chemin en séparant La Poste de France Télécom, et a engagé le processus qui a abouti, en 2000, à ne plus recruter de fonctionnaires.

Ils ont embauché des CDI, et aussi de nombreux CDD.

Aujourd'hui, La Poste met en avant les contrats en alternance, tout en supprimant quinze mille emplois par an. Et il leur faut aussi se débarrasser de toutes les activités jugées par eux non rentables (la distribution en zone rurale est considérée comme telle). Avec cette décision, c'est le coup d'envoi d'une offensive de liquidation de milliers de tournées.

Et le rapport Kaspar dans tout ça ?

Jean Kaspar ne fait en aucun cas le reproche à Bailly de rentabiliser La Poste. Au contraire, il est pour. D'ailleurs, en ce qui concerne l'emploi, il reprend les propositions de La Poste d'il y a un an.

Dire, comme le font de nombreux responsables syndicaux, qu'il faut s'appuyer sur Kaspar pour défendre les revendications est contraire aux faits ! J'ajoute que de très nombreux syndicats départementaux se sont positionnés pour les revendications, contre les recommandations de Kaspar.

Ce qui crée la confusion, c'est qu'on peut lire dans la même journée un communiqué fédéral correct et une déclaration « unitaire » couvrant l'opération Kaspar.

C'est la CFDT qui est derrière toute cette opération.

Cela dit, personne n'est obligé, au nom de l'unité, de s'avaliser les recommandations de Kaspar.



Jean Kaspar et le président de La Poste, Jean-Paul Bailly (photomontage).

La Poste avait alors proposé un accord de GPEC (*gestion prévisionnelle des emplois et des compétences* — NDLR) avec, déjà, les contrats en alternance... Le problème de fond que soulève Kaspar — vu la résistance des postiers qui reste intacte —

“Supprimer des milliers de tournées de facteurs”

c'est d'associer le personnel, et surtout les organisations syndicales (1) à la liquidation de La Poste comme service public, liquider La Poste tout court et les garanties collectives (statut, convention commune...).

Tu veux dire que Kaspar et Bailly marchent ensemble ?

Tout à fait. C'est ce que François Chéreau, secrétaire général de la CFDT, appelle de ses vœux : associer les confédérations à la compétitivité des entreprises et leur faire lâcher prise sur la défense des revendications. C'est le contenu concret du dialogue social. J'insiste : les directives européennes et le traité de Maastricht ont joué un rôle clé en détruisant les anciens monopoles.

Que fait ton syndicat ?

Nous avons commencé par une campagne de clarification afin d'établir que les recommandations de la commission Kaspar étaient contradictoires à nos revendications, tout en continuant à défendre les revendications. Hier, nous étions en délégation pour défendre le respect de la réglementation sur les congés avec une pétition signée par quatre cents collègues. Dans notre département, une rencontre de facteurs appelée par deux syndicats départementaux se déroulera dans les quinze jours, pour exiger :

— le retrait immédiat de la décision publiée au *Journal officiel* n° 224 (26 septembre 2012) autorisant Médiapost à concurrencer La Poste ;

— non à la privatisation de la distribution du courrier, non à son externalisation.

Il y sera proposé d'adopter un tract d'information, une pétition à faire signer massivement dans les services de La Poste.

(1) Dans une lettre du 28 septembre adressée à chaque postier, Jean-Paul Bailly indique que « suite aux travaux de la commission Kaspar (...), la méthode de conduite du changement continuera à être déployée de manière progressive en associant étroitement les personnels concernés et les organisations syndicales à un diagnostic partagé ».

Ouverture de la négociation tripartite à PSA

“Pas de dégâts sociaux, humains, industriels excessifs” (Arnaud Montebourg)

Laurence Fayard

Le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, a annoncé le 6 octobre, à l'issue d'une rencontre au Mondial de l'automobile avec les syndicats du site PSA d'Aulnay-sous-Bois, la tenue, le 25 octobre, d'une première réunion tripartite entre la direction de PSA, les syndicats et le gouvernement. Une autre réunion consacrée à la fermeture annoncée de l'usine d'Aulnay est prévue le 8 novembre. « Notre souhait est d'engager une négociation au plus haut niveau », a-t-il expliqué. « Le gouvernement, Michel Sapin et moi-même, piloterons cette négociation tripartite. » Le gouvernement n'a cessé de répéter qu'il n'avait pas le pouvoir d'intervenir dans les affaires de PSA et d'interdire le plan de licenciements. Mais ce faisant, ne prend-il pas la responsabilité de faire officialiser le projet du P-DG Varin, qui prévoit de supprimer 8 000 emplois et de fermer l'usine d'Aulnay ?

Arnaud Montebourg l'a lui-même déclaré. La base de cette négociation tripartite, c'est le rapport Sartorius commandé par le gouvernement Hollande-Ayrault et que ce dernier a pris la responsabilité de rendre public le 11 septembre dernier et de valider. Or le rapport Sartorius approuve le plan Varin.

Avec cette prétendue négociation, Arnaud Montebourg demande aux organisations syndicales d'accepter les suppressions d'emplois et de les accompagner. N'est-ce pas ce qu'il suggère lorsqu'il déclare à l'intention de salariés de Peugeot,

le 6 octobre : « Nous faisons un travail avec vos organisations syndicales pour que le plan social soit strictement proportionné aux nécessités de la relance de Peugeot. Il ne peut pas y avoir de dégâts sociaux, humains, industriels excessifs. » Y aurait-il des licenciements non excessifs ?

Cette négociation est lourde de menace pour les travailleurs de PSA et leurs organisations syndicales.

Le P-DG Varin ne s'y trompe pas lorsqu'il affirme à propos de la réunion tripartite : « Nous sommes prêts à partager très largement les conclusions provisoires auxquelles nous arriverons. »



Varin et Montebourg à l'usine PSA le 8 octobre.

Est-ce un hasard si le 8 octobre, en déplacement dans une usine du Pas-de-Calais, le ministre Montebourg propose dans le cadre du « débat de la compétitivité » une « diminution des cotisations sociales » pour les patrons « contre de l'investissement productif » ? La logique n'est-elle pas la même ?

Sanofi

1 200 salariés manifestent à Paris pour le retrait du plan de suppression d'emplois

Environ 1 200 salariés de Sanofi ont manifesté le 3 octobre à Paris, avec leurs syndicats CFDT, CGT, CFE-CGC, SUD et FO et le soutien d'élus, pour le retrait du projet de restructuration de leur entreprise prévoyant la suppression de plus de 900 emplois (1) d'ici à 2015.



Parmi eux, 300 salariés (plus de 50 % des effectifs) du site de Toulouse et 150 du site de Montpellier, menacés de fermeture. Dans la matinée, les représentants syndicaux avaient claqué la porte d'un comité de groupe France, à Gentilly (Val-de-Marne), après avoir « demandé le retrait pur et simple du plan ».

Il règne une « atmosphère de journée de lutte, de détermination. (...) Ce sont les salariés qui sont mobilisés », affirmait un élu CGT, Thierry Bodin. Des représentants du personnel ont été reçus à l'Assemblée par Bruno Le Roux, président du groupe PS, et par son homologue du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, André Chassaigne (PCF). Ils ont alors réaffirmé leurs exigences de retrait du plan et de maintien du site toulousain. Le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, a été interpellé par des salariés en colère.

En 2011, le groupe Sanofi a réalisé plus de 33 milliards d'euros de chiffre d'affaires et des bénéfices de près de 9 milliards !

Rassemblés devant le siège du groupe, les salariés, venus de toute la France, ont manifesté jusqu'à l'Assemblée nationale.

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE DU POI (EXTRAITS)

Sanofi : la détermination des salariés et de leurs représentants du personnel reste et demeure : aucune suppression d'emploi, maintien de tous les sites

« Par dizaines et centaines tous les jeudis durant les mois de juillet et août, les salariés du site de Toulouse ont manifesté pour le rejet de ce plan.

Au gouvernement, les déclarations se sont succédé pour stigmatiser d'abord les « patrons voyous », selon M. Montebourg, puis indiquer ensuite à propos de Sanofi qu'« elle a le droit de se réorganiser si les syndicats sont d'accord » (...).

Sommés de déférer à une convocation en toute illégalité des trois comités centraux d'entreprise (CCE) du groupe le 25 septembre 2012, dont celui de la branche recherche, tous les syndicats unanimes ont refusé le passage en force, tous ont refusé de siéger.

Tous ont refusé toutes les manœuvres et intimidations visant à les engager dans le processus de démantèlement des sites (...). »

Santé

Sécurité sociale

Les fédérations syndicales interpellent le ministre de la Santé pour obtenir le gel des restructurations

Nicole Bernard

Au moment où le gouvernement annonce « un effort sans précédent pour redresser nos comptes sociaux » — discours de Marisol Touraine présentant le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013 —, la lettre que viennent d'adresser au ministre toutes les fédérations du personnel de la Sécurité sociale, sauf la CFDT, prend toute son importance.

Dans cette « Lettre ouverte au ministre », les fédérations et syndicats nationaux CGT, FO, CFTC, CGC lancent un cri d'alarme : « Depuis dix ans, les conventions d'objectifs et de gestion signées par vos prédécesseurs avec les caisses nationales ont eu pour effet de précariser les employés et cadres de la Sécurité sociale et de mettre en difficulté les organismes (...). Dans toutes les branches, famille, vieillesse, maladie, recouvrement, les retards s'accumulent, les accueils téléphoniques et physique ne sont plus assurés dans de bonnes conditions. Pour tenter de gérer les sous-effectifs et les retards, les directions ferment les accueils temporairement ou même définitivement. Les heures supplémentaires et l'embauche de salariés en

contrats précaires deviennent la règle. Le service public se dégrade dangereusement. Les files d'attente s'allongent devant les accueils. »

Elles donnent ce chiffre effrayant : « En cinq ans, 1 949 accueils dans les CPAM, services médicaux, CAF, caisses de retraite ont été fermés. » « Des situations de tension se créent entre salariés surchargés de travail face à des files d'attente qui s'allongent et des assurés, allocataires, cotisants, mécontents d'être mal servis, mal accueillis, mal traités

“En cinq ans, 1 949 accueils dans les CPAM, services médicaux, CAF, caisses de retraite ont été fermés”

(...). Mutualisations d'activités, restructurations, fusions d'organismes, régionalisations se succèdent dans toutes les branches. A cet égard, la régionalisation des Urssaf est révélatrice d'un pilotage national mené à marche forcée,

parfois dans le mépris des institutions représentatives du personnel et sans que la Caisse nationale se donne le temps d'en mesurer les conséquences. »

Après avoir dénoncé le blocage des salaires depuis deux ans, les fédérations CGT, FO, CFTC, CGC interpellent le ministre : « Madame la Ministre, nous vous demandons d'user de votre autorité pour obtenir des caisses nationales le gel de toutes les restructurations, qu'il soit fait un état général des lieux afin que puissent être mis sur la table tous les effets et conséquences de celles-ci pour les personnels employés et cadres, ainsi que pour les assurés sociaux, allocataires, retraités, cotisants. C'est pourquoi, les fédérations et syndicats nationaux FO, CGT, CFTC et CGC, représentatives du personnel, désirent vous rencontrer pour vous présenter leur conception sur l'ensemble de ces problèmes et vous exposer leurs revendications. »

Signataires de la convention collective nationale du personnel dénoncée par l'Inspection générale des affaires sociales comme le frein au démantèlement du régime général, les fédérations du personnel de la Sécurité sociale prennent donc leurs responsabilités en exigeant que toutes les restructurations engagées par l'ancien gouvernement soient stoppées. ■

Transports

RATP-SNCF

Le projet de privatisation de la ligne B du RER abandonné



Fortes d'un rapport du conseil régional d'Ile-de-France écrit conjointement par des élus de gauche et de droite, la SNCF et la RATP pensaient faire passer un projet de privatisation de la ligne B du RER. C'est bien l'unité qui a fait céder le conseil régional, la SNCF et la RATP. Véritable test grandeur nature, car cette ligne a la particularité d'être exploitée conjointement par la RATP, au sud, et par la SNCF, au nord. Les organisations syndicales des deux entreprises publiques ne s'y sont pas trompées et ont réalisé l'unité sans se soucier de la loi sur la représentativité, refusant même la trans-

formation du groupement d'intérêt économique (GIE) en groupement d'intérêt public (GIP). C'est donc après plusieurs mois de combat dans l'unité des organisations syndicales, ne lâchant rien que le dossier a été retiré. Bien entendu, nul n'est dupe, et la privatisation de cette ligne du RER, l'une des plus empruntées par les usagers, reviendra à l'ordre du jour. Mais les cheminots de la SNCF comme les agents de la RATP savent qu'il est possible de faire reculer sur de telles mesures, fussent-elles prises par une région de « gauche ».

Correspondant ■

Communiqué des syndicats CGT, UNSA, SUD, CFDT et FO de la RATP et de la SNCF d'Ile-de-France

Il aura fallu plus de six mois d'une mobilisation unitaire pour qu'enfin les directions SNCF et RATP entendent raison et retirent leur projet de création d'une structure juridique de gestion unifiée de la ligne B du RER.

A l'origine de ce projet, l'écriture d'une lettre de mission commune RATP-SNCF rédigée le 9 février 2012 et censée s'attaquer aux problématiques de ponctualité et d'information voyageurs de la ligne B du RER. Le 18 juin 2012, lors d'une table ronde rassemblant les présidents de la SNCF, de la RATP et l'ensemble des organisations syndicales représentatives, a été réaffirmé par ces dernières leur opposition à toute création d'une structure juridique, quelle qu'elle soit. Dans le même temps, nos organisations rappelaient leur volonté et leur disponibilité pour échanger sur les solutions alternatives à cette structure juridique et aborder l'ensemble de la problématique d'organisation de la ligne B du RER.

Le 9 juillet 2012, dans un courrier unitaire, nos organisations syndicales informaient les directions RATP et SNCF qu'elles refusaient de participer à toutes nouvelles réunions tant que l'option de création d'une

structure juridique n'était pas abandonnée.

Le 7 septembre 2012, par une lettre commune, les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD Rail, CFDT et FO de la SNCF et de la RATP demandaient à être reçues ensemble pour obtenir l'engagement formel de renoncer à la création d'une structure juridique et engager enfin des discussions sérieuses sur l'amélioration de la qualité du service et de la régularité sur la ligne B du RER. Le 18 septembre 2012, devant la détermination des organisations syndicales et des salariés de la RATP et de la SNCF, les directions annonçaient officiellement l'abandon du projet de création d'une structure juridique. Que de temps perdu !

Fortes de ce premier succès, les organisations syndicales restent déterminées à aborder les vrais problèmes et à y répondre. Manque de moyens, désorganisations, sous-investissements, matériels devenus inappropriés au fil des années, manque de volonté d'une coopération efficace entre la RATP et la SNCF... autant de sujets passés sous silence jusqu'à présent et qui sont, pourtant, la clé d'une amélioration significative de la régularité sur cette ligne ! (...) ■

Hôpitaux > Document

Lettre de démission de Pierre Taboulet, chef de service des urgences de l'hôpital Saint-Louis, à la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

Madame, j'ai décidé d'abandonner la chefferie de service des urgences de l'hôpital Saint-Louis où je travaille comme responsable depuis 1994 (...). Je quitte la « chefferie » car je me sens devenir impuissant pour diriger le service. Nos moyens sont trop insuffisants-inadaptés en regard de l'activité qui ne cesse de croître et de se compliquer.

Nous manquons surtout, comme partout, de lits dans l'hôpital ou à l'extérieur. L'activité la plus inutilement consommatrice de temps consiste donc à rechercher des lits ou à éviter des hospitalisations complètes. Le service Porte (UHCD) est saturé à plus de 100 %, les services de chirurgie sont mis de plus en plus à contribution pour des malades « non chirurgicaux », les transferts sont laborieux, et des admissions justifiées sont refusées à des malades (faute de lits) ou leur nuit aux urgences se passe sur des brancards... Certes, à ce petit jeu, la compétence des urgentistes est devenue grande, tant sur le plan médical, que sur le plan médico-économique...

Néanmoins, le nombre d'urgentistes est insuffisant, non seulement parce que l'activité de consultation et d'hospitalisation augmente, mais parce que leur nombre de jours supplémentaires est considérable (et non rémunérés à ce jour), les gardes de 14-15 heures sont épuisantes et mal payées, le nombre d'étudiants hospitaliers et d'internes décroît régulièrement ou sporadiquement (comme cet été), les infirmiers sont en nombre insuffisant et la valse des cadres (infirmiers, supérieurs et de pôle : tous ont changé en moins d'un an) ne permet pas un encadrement de proximité, si nécessaire pourtant aux urgences.



Photo DR

“Nos moyens sont trop insuffisants-inadaptés en regard de l'activité qui ne cesse de croître”

Enfin, le doyen n'accorde aux urgences de Saint-Louis aucun moyen universitaire, de façon particulièrement injuste en regard des moyens alloués sur Lariboisière et Bichat, et des appréciations données par les étudiants. Les conditions de travail sont pénibles : ratio de productivité inflationniste, absence de lumière du jour,

bureaux et vestiaires très insuffisants, espace insuffisant pour les soins et l'attente des malades, lits Porte inadaptés pour les immunodéprimés de Saint-Louis, informatique et téléphonie démodées et exaspérantes...

En conséquence, les temps d'attente aux urgences s'allongent, les lits Porte sont saturés et la prise en charge des malades n'est plus satisfaisante.

Faut-il rappeler qu'un soignant satisfait rend le patient satisfait ? Ou faut-il faire des audits coûteux et inutiles pour redécouvrir ce bon sens ? (...)

L'augmentation d'activité de l'hôpital et la recherche de performance (« efficacité » souhaitée dans le cadre de la « T2A ») conduit à transformer le site des urgences comme un lieu de recours pour tous les patients dont les pathologies chroniques lourdes se compliquent du fait de l'évolution de leur maladie ou des effets indésirables du

traitement (...). Le système est périmé, figé, déprimant. Je ne critiquerai pas mes collègues spécialistes, ni la direction de mon hôpital car chacun fait de son mieux. Je salue ici le dévouement de mes collègues urgentistes et du personnel paramédical qui font un travail remarquable (...).

Docteur Pierre TABOULET
Chef de service des urgences
(Extraits publiés dans *Libération*, le 27 septembre 2012)

En bref

LE PROJET DE LOI SUR LA TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR DU SÉNAT

La proposition de loi PS sur les tarifs progressifs de l'énergie, qui devait être discutée à partir du 17 octobre par le Sénat, a été retirée de son ordre du jour, a annoncé le 8 octobre le président de la commission des affaires économiques. Le gouvernement a repoussé l'examen de la loi car « elle risquait d'être repoussée par le Sénat ».

LES SALARIÉS DE LIVRES DIFFUSION EN GRÈVE À NANTES ET À LYON

Les salariés de Livres Diffusion (groupe Gallimard) à Nantes et à Lyon, centres régionaux d'approvisionnement pour les librairies indépendantes, étaient en grève le 8 octobre pour protester contre un plan de suppression d'emplois. « Trente-six suppressions de postes sont programmées sur les sites de Nantes et Lyon dont la fermeture a été décidée. Tout va être regroupé sur le site d'Ivry », en région parisienne, a précisé un délégué syndical. « Nous attendons une réponse de la ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, à laquelle nous avons adressé un courrier. L'action de ce lundi est une grève d'avertissement, mais nous n'excluons pas une grève illimitée », a-t-il prévenu.

Chronique

INTERNATIONALE

La résistance monte

Andreu Camps

Dimanche 7 octobre, des manifestations ont eu lieu dans cinquante-sept villes d'Espagne, rassemblant des centaines de milliers de travailleurs, à l'appel des confédérations Union générale des travailleurs (UGT) et Commissions ouvrières (CCOO), et de centaines d'organisations populaires, pour montrer leur rejet du nouveau budget que le gouvernement Rajoy a rendu public. Selon les organisateurs, ce budget « va nous enfoncer encore plus dans la crise, va augmenter le taux de chômage, va encore accroître la pauvreté dans le pays ». Mais le gouvernement Rajoy n'a fait que traduire les directives de l'Union européenne et du FMI.

Lors de la réunion avec tous les présidents de région, il a imposé la réduction des déficits dictée par le nouveau traité européen. Dans cette réunion, tout le monde a accepté ce diktat. Ensuite, toutes les régions — en particulier le président de la Catalogne — ont proclamé que c'était impossible à faire. A la fin des manifestations du 7 octobre, les dirigeants syndicaux ont annoncé qu'il fallait un référendum : « Nous sommes ici pour rendre la parole aux citoyens, et pour qu'un référendum soit convoqué (...). Nous sommes ici pour annoncer publiquement que nous envisageons la possibilité de convoquer une grève générale si le gouvernement ne change pas de politique et d'attitude. »

Au Portugal, après les manifestations convoquées par la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) le 29 septembre, et la montée de l'exigence de l'unité des organisations contre le gouvernement et contre la troïka, la CGTP a convoqué une journée de grève générale le 14 novembre. Rappelons que dans la manifestation du 29 septembre, le mot d'ordre le plus repris était : « La troïka à la poubelle, dehors le gouvernement. » Et le secrétaire général de la CGTP s'est adressé à l'UGT en disant : « Nous devons envisager un combat commun. »

Le 3 octobre, le conseil national de la CGTP décidait de convoquer seul une grève générale le 14 novembre. Mais même si cette grève ne se fait pas dans l'unité avec l'UGT, dans la situation actuelle au Portugal, cela peut signifier une convergence de toutes les couches de la population travailleuse.

La voie est ouverte pour que le 14 novembre, le même jour, il y ait grève dans les deux pays. En tous cas, c'est l'aspiration commune à tous les travailleurs et tous les peuples de la péninsule ibérique aujourd'hui.

L'événement

Espagne-Portugal : de grève générale

Photos AFP

Madrid, le 7 octobre.

Cela fait très longtemps qu'il n'y a pas eu de convergence entre les mouvements ouvriers espagnol et portugais. En effet, la politique de division impulsée tant par l'ex-appareil stalinien que par la social-démocratie a toujours empêché que se tissent ces liens de solidarité. Depuis la révolution d'avril 1974 au Portugal, tout a été fait pour éviter une contagion vers l'Espagne. Mais aujourd'hui, la politique unifiée d'application des différents plans d'austérité de la troïka et la résistance qui s'est développée dans la dernière période dans les deux pays ouvrent la voie à de nouveaux rapports entre les organisations des deux pays. Des contacts auraient été pris pour la convocation d'une journée de grève commune le 14 novembre. Bien sûr, les pressions les plus diverses s'exercent pour éviter cela, car chacun est conscient qu'une telle grève serait un point d'appui majeur dans toute l'Europe pour le combat contre les plans d'austérité et le nouveau traité européen.

La parole à cinq camarades du Portugal et d'Espagne



PORTUGAL
Carmelinda Pereira,
syndicaliste
enseignante,
responsable
du Parti ouvrier
d'unité socialiste
(POUS)

.....

“Pour le retrait de la signature du mémorandum”

.....

Les aspirations du peuple travailleur peuvent mettre en échec les manoeuvres de division. Ayant été obligé de reculer sur la TSU (1) après la manifestation du 15 septembre qui a regroupé un million de personnes, et à la suite de l'échec de la réunion de « concertation sociale » du lundi 24 septembre, le gouvernement essaie, sous la pression de l'Union européenne, de trouver un autre moyen d'équilibrer le budget de l'Etat pour réduire le déficit, sous la forme d'une nouvelle augmentation des taxes sur les produits de première consommation, de nouvelles coupes dans les retraites et les salaires, et de la privatisation des aéroports.

Il s'agit de satisfaire aux exigences de la troïka, par l'application du mémorandum que les principaux partis avaient signé avec elle en mai 2011. Face à la déferlante des masses contre la troïka, le secrétaire général du Parti socialiste, qui est dans l'opposition, a réaffirmé qu'il maintenait la signature du mémorandum, alors qu'une bonne partie des militants et de nombreux dirigeants (tel Mario Soares) exigent le retrait de sa signature. Il est évident que le retrait de cette

signature ouvrirait une situation nouvelle au Portugal.

Dans cette situation, la position défendue par João Semedo et Catarina Martins, candidats à la direction du Bloc de gauche lors de sa prochaine convention — appel à une convergence entre le PS, le PCP et le Bloc de gauche pour constituer un gouvernement sur la base de la rupture avec la troïka, et nécessité de convoquer une grève générale unie pour y arriver — correspond aux aspirations de la majorité du peuple portugais.

En ce sens, la possibilité d'une grève générale dans toute la péninsule ibérique peut donner une impulsion majeure à la résistance en Espagne comme au Portugal et à la mise en place d'une alternative au gouvernement actuel.

(1) Contribution sociale généralisée qui devait augmenter de sept points.



PORTUGAL
Aires Rodrigues,
ex-député socialiste
à la Constituante

.....

“Un nouveau mouvement est en train de se constituer...”

.....

Après les manifestations du 15 septembre, du 29 septembre, et l'appel à la grève générale lancé par la CGTP, le 5 octobre a eu lieu à Lisbonne une

rencontre intitulée : « Congrès démocratique des alternatives ». L'initiative de ce congrès est partie de l'Association du 25 Avril (composée de militaires qui ont participé à la révolution d'avril 1974 qui a mis fin à la dictature de Salazar). Cette rencontre a rassemblé de nombreux dirigeants de la CGTP et de l'UGT, notamment l'ex-secrétaire général de la CGTP, Carvalho de Silva, et le futur secrétaire de l'UGT, Carlos Silva, ainsi que plusieurs députés du PS et du Bloc de gauche et des centaines de militants de toutes tendances. Ils étaient 1 700 présents. Le débat, extrêmement démocratique et ouvert, s'est mené sur : « Que faire pour changer la situation au Portugal et en Europe ? »

Trois points communs se sont dégagés, dont la dénonciation du mémorandum de la troïka (pour notre part, nous avons combattu pour le retrait, tandis que d'autres proposaient une renégociation). La formulation adoptée pour la résolution finale a été : « Pour la démocratisation des institutions de l'Union européenne. » Les camarades qui étaient sur nos positions (POUS et Mouvement pour le retrait du mémorandum) se sont donc abstenus, en faisant une déclaration indiquant notamment : « Nous sommes d'accord avec la déclaration du congrès lorsqu'elle dit qu'il faut poursuivre le débat pour construire une issue politique pour notre pays et lorsqu'elle dénonce le mémorandum de la troïka, les derniers traités européens et exige la démission du gouvernement Passos Coelho. »

De toute évidence, un nouveau mouvement est en train de se constituer, qui rassemble des secteurs très significatifs du mouvement syndical et fournit un cadre dans lequel les grandes questions auxquelles est confronté le mouvement ouvrier portugais pourront être débattues, et surtout, se traduire dans l'action. Il est significatif qu'à la fin, le congrès se soit prononcé à l'unanimité, toutes tendances syndicales confondues, pour le soutien à la grève du 14 novembre, en raison notamment du fait que cela permettait une grève avec l'Espagne.

vers une journée simultanée



Lisbonne, le 29 septembre.



ESPAGNE
José Almela,
secrétaire général
du syndicat régional
UGT-Metal
construction
et dérivés de la
région de Millars-
Plana Baixa-Palacia
(Castellon)

“L’organisation patronale profite des différentes réformes du Code du travail”

Je suis secrétaire général du syndicat régional UGT-Metal construction et dérivés de la région de Millars-Plana Baixa-Palacia, où se trouvent la plupart des usines du secteur des faïences et céramiques d’Espagne. Ce secteur employait plus de vingt mille travailleurs, dont la majorité étaient des ouvriers des villages de cette zone jusqu’à il y a quelques années. Aujourd’hui, après la fermeture de dizaines d’entreprises et la réduction des effectifs dans d’autres, les travailleurs du secteur ne sont plus que cinq mille environ. L’organisation patronale, profitant de la situation créée par l’explosion de la bulle spéculative du logement et de la construction, s’attaque aux conditions salariales dans le secteur. Certaines entreprises, en fait la majorité, utilisent la menace des licenciements, et imposent des réductions de plus de 20 % des salaires. La convention collective qui régit les salaires et les droits dans notre secteur est bloquée depuis plus d’un an, l’organisation patronale profite des différentes réformes du Code du travail — d’abord celles du gouvernement Rodríguez Zapatero, et la dernière du gouvernement franquiste du Parti populaire de Mariano Rajoy — en partie grâce à l’attitude des dirigeants syndicaux de l’UGT et des CCOO, qui ont signé, en début d’année, un accord national de négociation collective qui limite les augmentations de salaires et ouvre la porte aux conventions par entreprise. Maintenant, l’organisation patronale menace de nouveaux licenciements et de délocaliser les entreprises en Afrique du Nord si le gouvernement de Rajoy impose la taxe sur le gaz. Face à cette situation, et pour l’inverser, nous, les travailleurs, avons soutenu et participé aux différentes grèves générales appelées par nos syndicats, pour la défense de l’emploi, des salaires, des droits et des conventions collectives, contre les réformes du Code du travail qui suppriment nos droits du travail et nos droits syndicaux, fondamentalement le droit de négociation collective. C’est pourquoi nous soutenons et combattons pour que nos syndicats appellent à la grève générale pour rejeter ces plans de destruction de nos emplois et récupérer nos salaires et le droit à la négociation collective.



ESPAGNE
José Antonio Pozo,
responsable syndical
dans la fonction
publique, UGT
(Barcelone)

“Il faut des objectifs clairs pour la grève”

Bien que cela ne soit pas confirmé encore aujourd’hui, il semble que les directions syndicales des CCOO et de l’UGT vont appeler à une grève générale le 14 novembre prochain. Il n’est pas besoin de dire que la grève est nécessaire. Elle l’est depuis des mois, au cours desquels, par leurs différentes mobilisations, les travailleurs ont montré leur volonté de ne pas laisser passer les plans de récupération-pillage imposés par l’Union européenne, malgré le fait que jusqu’ici, cet élan venu de la base n’a pas eu d’écho au niveau des directions des syndicats. Bien entendu, cette initiative est la bienvenue, si on exige enfin ce que réclament des milliers de travailleurs, et c’est encore mieux si, en plus, c’est une réponse à l’échelle de toute la péninsule. Personne ne peut plus supporter cette situation. Ces dernières années, nous, les fonctionnaires, avons souffert de baisses salariales qui nous ont fait perdre de 15 à 25 % de notre pouvoir d’achat, de l’annulation des conventions, de licenciements. La détérioration des services, en particulier ceux de la santé et l’enseignement, devient jour après jour plus évidente. D’autres services de base ont diminué par manque de personnel, en conséquence du non-remplacement des départs, ou de menaces directes de suppression de postes. Ailleurs, les travailleurs ne savent pas s’ils toucheront leur salaire en fin de mois. Cette situation peut-elle se prolonger ? C’est pourquoi nous ne pouvons que saluer le fait que les directions syndicales des CCOO et de l’UGT aient décidé de lancer un appel. C’est la meilleure façon de dire au gouvernement que nous ne permettrons pas que les plans de la troïka se poursuivent ; que nous n’accepterons pas davantage de coupes budgétaires ni de budgets qui coulent l’économie ; en définitive, que nous ne sommes pas d’accord avec ce qu’ils font et que nous unissons nos voix à celles des milliers de citoyens qui exigent qu’ils s’en aillent. Mais si l’appel à la grève générale est nécessaire, il faut aussi qu’il y ait des objectifs clairs et la détermination pour les obtenir. Et ce ne peut être que l’exigence du retrait de la réforme du Code du travail et de toutes les coupes sociales et salariales.



ESPAGNE
Enrique Herrero
enseignant
dans un lycée,
syndicaliste
des CCOO
(Madrid)

“Que nous a-t-il manqué l’an dernier dans les lycées ?”

J’étais l’an dernier l’un des porte-parole du comité de grève, lors de la longue grève des vingt lycées de Getafe (sud de Madrid). Même si la grève s’est arrêtée, nous poursuivons le combat contre le décret du gouvernement régional qui a supprimé des milliers de postes et réduit les salaires. L’an dernier, nous avons organisé des centaines d’assemblées dans l’ensemble des lycées. Nous nous sommes mis en grève treize fois. Mais les conditions de la rentrée scolaire de cette année se sont encore aggravées. Que nous a-t-il manqué l’an dernier ? A mon avis, ce n’est pas la disponibilité des enseignants et de l’ensemble du personnel administratif, qui combattent, mais la politique des principaux dirigeants syndicaux qui a empêché la constitution d’un véritable comité de grève intégrant délégués et représentants des syndicats sur toute la région de Madrid, et que des liens de solidarité soient établis avec les autres régions pour un combat commun. Il faut savoir que l’enseignement étant régionalisé, les attaques se mènent à des rythmes différents selon les régions. En ce début d’année scolaire, nous avons engagé le débat avec nos collègues sur la façon dont nous pourrions surmonter les obstacles rencontrés. Nous avons donc engagé un processus d’assemblées dans les établissements pour définir les revendications et préparer les actions à venir, en mettant au centre la question du mandat, donc la question de qui doit décider. Pour nous, ce sont les délégués avec les organisations syndicales. Il est évident que l’annonce d’une journée de grève générale le 14 novembre prochain va aider à reprendre la mobilisation dans notre secteur.

Lecteur, votre abonnement se termine ou est terminé,
SOUTENEZ
Informations
ouvrières !
Réabonnez-vous !

Grèce

La situation se tend à la veille de la visite de Merkel

Avec nos correspondants en Grèce

Du jamais vu probablement depuis la chute de la sinistre junte, la dictature des colonels en 1973. Ce mardi 9 octobre, jour de la visite de la chancelière allemande à Athènes, tout le centre d’Athènes, et bien au-delà, est bouclé par 6 500 policiers anti-émeute, avec interdiction de se rassembler de 9 heures à 22 heures.

Les jours qui ont précédé la venue d’Angela Merkel ont vu les grèves et manifestations se succéder, ainsi qu’une accélération de la répression brutale contre les travailleurs et leurs organisations. Jeudi 4 octobre, les ouvriers des chantiers navals de Skaramangas, qui travaillent pour la marine militaire, ont forcé les portes du ministère de la Défense pour exiger leurs salaires impayés depuis six mois, et en ont occupé momentanément les locaux, jetant dehors le chef d’état-major de l’armée venu pour tenter de les calmer. Douze travailleurs ont été arrêtés lors des affrontements avec la police venue les déloger, et passeront en procès le 18 octobre. Le lendemain, manifestation de travailleurs hospitaliers au Parlement, place Syntagma, scandant : « Prenez votre mémorandum et barrez-vous, ouste ! », et : « Dehors la troïka ». Dimanche 7 octobre, Nikos Fotopoulos et dix-huit autres dirigeants du syndicat des travailleurs de la compagnie d’électricité, GENOP-DEH, ont été arrêtés pour « trouble à l’ordre public », alors qu’ils procédaient à une occupation d’un bâtiment de la compagnie sur l’avenue Mesogeïon, à Athènes. Enfin, lundi 8, des infirmiers du principal hôpital psychiatrique de la périphérie d’Athènes — dont un responsable syndical —, qui avaient bloqué de façon symbolique l’entrée de leur hôpital, ont été arrêtés pour « construction illégale », et ont finalement dû être relâchés à la suite de l’intervention du secrétaire général d’ADEDY (confédération syndicale du secteur public).

Panique au gouvernement

La panique du gouvernement Samaras que révèle cette escalade de répression est à la hauteur de la crise qui traverse le gouvernement. Initialement, il était prévu que le Parlement vote le 8 octobre au plus tard le train des nouvelles mesures de 11,5 milliards d’euros de coupes budgétaires, afin d’apporter ce trophée à la réunion des ministres des finances de l’Eurogroupe. Mais le vote au Parlement n’a pas eu lieu, parce que le compromis entre les trois partis de la coalition gouvernementale (en particulier la demande d’un allongement des délais pour l’application des contre-réformes) n’a pas obtenu l’aval de la troïka. L’Eurogroupe vient de fixer un nouvel ultimatum pour que le vote ait lieu avant le 18 octobre, mais il n’est pas certain que la visite de M^{me} Merkel facilite les choses...

La coalition gouvernementale, sous la pression de la troïka et face à la lutte de classe, est fragilisée. Conformément aux exigences de la troïka, le ministre du Travail (Nouvelle Démocratie) a annoncé que d’ici à la fin de l’année, le salaire minimum serait fixé par la loi et non plus par les négociations collectives entre patronat et syndicats. Ce qui marginaliserait brutalement la direction de la confédération syndicale du privé, GSEE, principal acteur des négociations. La direction de la GSEE a immédiatement utilisé les nombreux liens qu’elle conserve parmi les parlementaires du parti « socialiste » Pasok (au gouvernement) pour protester... au moins verbalement, contre ces déclarations. Dans ces circonstances, Syriza (coalition de la gauche radicale) a, le 7 octobre, réaffirmé son « exigence d’annuler le mémorandum », c’est-à-dire les plans d’austérité dictés par la troïka, reflétant la volonté majoritaire du peuple grec. Comme le déclarait un militant syndical dans une assemblée de grévistes la semaine dernière : « Il est urgent que Syriza organise tous ceux qui veulent en finir avec le mémorandum. »

Extrême-Orient

Chine-Japon : un conflit peut en cacher un autre

François Forgeue

La Chine apparaît aujourd'hui comme étant au carrefour de tout une série de crises. Il y a quelques jours encore, la date exacte du congrès du Parti communiste chinois, prévu en octobre, — un événement d'une importance décisive, puisqu'il s'agit pour la couche dirigeante, en désignant les responsables du parti, de trancher sur qui sera à la tête de l'Etat — n'était pas encore connue. Sa tenue vient d'être officiellement annoncée pour le 8 novembre, alors qu'on apprenait l'exclusion des rangs du parti de Bo Xilai, membre, il y a quelques mois encore, du bureau politique. Dans cette même période, les tensions internes autour du conflit concernant les îles Senkaku conduisaient les autorités chinoises à annuler les célébrations qui auraient dû marquer les quarante ans de normalisation des relations avec le Japon.

De plus, il ne se passe pas de jour sans qu'une grève n'éclate ici ou là en Chine, que se déclenche une manifestation, que des troubles entraînent une intervention policière. Cette tension explosive sur le front social attire moins l'attention des médias, elle est pourtant décisive pour comprendre les raisons de la crise au sommet.

Nous reviendrons ultérieurement sur cette crise, mais traitons ici l'un des facteurs qui la sous-tendent : la pression accrue exercée aujourd'hui sur la Chine. S'il fallait prendre pour argent comptant la manière dont est généralement présenté ce qui se passe, le gouvernement chinois aurait une posture de plus en plus agressive à l'égard du reste de l'Asie. L'escalade vis-à-vis du Japon, à partir du moment où celui-ci a unilatéralement décidé de considérer comme japonaises des îles que la Chine réclame, démontrerait bien le

caractère provocateur de la politique chinoise.

On a largement publié des photos du premier porte-avions chinois, honoré de la visite du président Hu Jintao, présentant l'événement comme la preuve de la militarisation à outrance de la Chine. C'est oublier que les cinquième et septième flottes de la marine de guerre américaine, fortes chacune de plusieurs porte-avions, sont d'ores et déjà présentes dans le Pacifique, que le secrétaire à la Défense du gouvernement Obama, Leon Panetta, a annoncé que, dans les années à venir, ce serait la majorité des unités de la flotte de guerre américaine qui stationnerait dans le Pacifique. C'est également oublier qu'un cercle de bases américaines, au Japon, en Corée du Sud, à Guam, à Singapour, encerclent la région.

La décision unilatérale du gouvernement japonais a conduit à une série de manifestations dans plusieurs villes de Chine, dénonçant l'impérialisme japonais.

Compte tenu de ce qu'ont été les souffrances que le peuple chinois a connues du fait de la guerre déclenchée par l'impérialisme japonais, il n'est pas besoin de grands efforts pour susciter de telles manifestations. Soulignons que, dans ce cas, elles sont restées limitées, contrôlées dans l'ensemble et qu'elles avaient sans aucun doute comme avantage collatéral de constituer une diversion opportune, à la veille d'un congrès convoqué dans un contexte de grande tension au sommet de l'appareil dirigeant.

Mais l'essentiel n'est pas là. Les tensions sino-japonaises ne peuvent être comprises que dans le cadre de la stratégie de l'impérialisme américain en Asie. Immédiatement après

que le gouvernement japonais a proclamé l'appartenance au Japon de ces îles, l'administration Obama a fait savoir que leur protection était une affaire américaine puisque découlant du traité de défense existant entre les Etats-Unis et le Japon.

L'administration Obama a proclamé que l'Asie était le pivot de sa politique internationale.

En août 2012, le centre d'études stratégiques internationales de Washington a publié un rapport sur « *L'alliance entre le Japon et les Etats-Unis : comment ancrer la stabilité en Asie ?* » Il y est notamment écrit :

« *Essentiel pour la stabilité et la prospérité de la région est l'axe Etats-Unis-Japon-Corée du Sud. Ces trois alliés démocratiques en Asie ont en commun les mêmes valeurs et les mêmes intérêts stratégiques. Washington, Tokyo et Séoul doivent mettre en commun leur capital diplomatique pour, ensemble, dissuader la Corée du Nord de développer son armement nucléaire et pour aider à établir une structure régionale apte à répondre à la montée de la Chine.* » Le langage est parfaitement diplomatique, au point d'employer « capital diplomatique » pour « puissance militaire ». L'accord de défense avec le Japon s'accompagne d'un accord similaire avec la Corée du Sud. Pour rendre cette alliance effective, le Japon a modifié sa loi sur le nucléaire, introduisant l'usage de l'énergie nucléaire par des « forces de sécurité nationale » et un pacte militaire secret a été conclu entre le Japon et la Corée. L'administration Obama a proclamé que l'Asie était le pivot de sa politique internationale. Pour l'état-major américain, le Pentagone, cela s'exprime dans ce qui est désigné comme la capacité de « *combat sur mer et dans les airs, c'est-à-dire la capacité de la marine et de l'aviation américaines d'être dominantes dans l'ensemble du Pacifique.* » ■

Moyen-Orient

SYRIE

Premiers débordements du conflit

François Lazar

On assiste aux premiers débordements du conflit par-delà la frontière turque. Des tirs de mortier sur un village turc frontalier, immédiatement condamnés par le Conseil de sécurité de l'ONU, ont entraîné une riposte de l'armée turque et des déplacements de troupes et de blindés à la frontière. Une fois de plus, on parle de l'extension du conflit, mais le gouvernement syrien nie que son armée soit à l'origine des tirs.

Le *New York Times* (3 octobre), pourtant partisan inconditionnel des rebelles syriens, doit cependant reconnaître que « *dans le brouillard de la guerre qui s'est installée en Syrie, où les allégeances et les motivations sont douteuses ou incertaines, où l'on se trouve dans une impasse sanglante, certains observateurs déclarent qu'ils sont obligés de se demander si c'est une partie ou une autre qui a orchestré cet épisode. Les rebelles ont imploré l'OTAN de mettre en place des zones d'exclusion aérienne, et, quant à lui, le président Assad peut chercher à rassembler ses*

partisans contre une intervention étrangère, disent les experts. " Diverses parties tentent de pousser la Turquie dans le conflit " déclare Atilla Sandikli, directeur d'un centre d'études stratégiques à Ankara, à la télévision turque NTV. » Plus loin, le même journal note : « *Il est difficile de savoir si le tir de mortier qui a frappé la Turquie a été tiré par les forces gouvernementales ou par les rebelles qui se battent pour renverser le gouvernement de M. Assad, mais la Turquie a estimé qu'il venait d'une position gouvernementale, disent les analystes turcs.* » Pourtant, l'OTAN a immédiatement condamné la Syrie et manifesté son soutien avec la Turquie.

De son côté, François Hollande, de plus en plus va-t-en guerre, en a appelé, du haut de la tribune de l'ONU, à la protection des « zones libérées », reprenant à son compte les termes utilisés par les rebelles.

Quant à l'émir du Qatar, qui finance également les groupes armés qui se réclament de l'islam dans le Sahara, il continue de demander l'intervention militaire des pays arabes. ■

ÉGYPTTE

"Allumer un incendie qu'il sera impossible de maîtriser"



Manifestation des médecins en mai 2012.

Correspondant

Alors que l'Egypte n'a ni Parlement ni Constitution, une vague de grèves, sit-in et manifestations touche de nombreux secteurs depuis début septembre, y compris les entreprises contrôlées par les militaires.

La commission des Cent, chargée de rédiger un projet de Constitution, est boycottée par une vingtaine d'organisations politiques, dont les partisans de Hamdine Sabbahi, le candidat nassérien de gauche à la présidentielle, arrivé en tête au premier tour au Caire, à Alexandrie, dans les villes industrielles et les quartiers populaires du pays. Le Conseil d'Etat doit statuer sur le sort de cette commission le 9 octobre. Les médecins des hôpitaux publics avaient décidé de déclencher une grève le 1^{er} octobre pour obtenir des mesures assurant la sécurité dans les établissements, une hausse des salaires et l'augmentation du budget de la santé. Dans une conférence de presse tenue le 1^{er} octobre, leur comité de grève a annoncé une forte participation à la grève dans les gouvernorats du Caire, Giza, Alexandrie, Qena, Louxor, Suez, Port-Saïd et Kafr al-Cheikh, avec 100 % de grévistes dans certains gouvernorats, en dépit des obstacles dressés contre la grève.

TROIS CENTS MANIFESTATIONS ONT EU LIEU EN SEPTEMBRE

Le rapport bimensuel sur les mouvements sociaux, publié par le Centre égyptien pour les droits économiques et sociaux (CESR), indique que trois cents manifestations ont eu lieu dans la première quinzaine de septembre. Tous les secteurs sont touchés : quatre-vingt-treize dans le secteur public, soixante et une chez les ouvriers et employés de l'industrie, quarante et une chez les enseignants, trente-huit chez les fonctionnaires d'Etat, quinze pour les professeurs et les

personnels administratifs des universités, onze chez les conducteurs de bus, dix pour les personnels hospitaliers, infirmières, techniciens et médecins, six chez les étudiants. Sans oublier les manifestations de policiers, d'huissiers, de porteurs dans les aéroports, d'avocats, de pharmaciens, d'hôtesse de l'air et de stewards, de pêcheurs, etc.

Le rapport du CESR souligne l'ampleur particulière du mouvement dans les entreprises de production sous contrôle de l'armée. Dans celle de produits chimiques Nasr, filiale du service responsable de la production militaire (le Service national d'organisation des projets, NSPO), pour la première fois depuis sa création en 1978, les ouvriers ont exigé le limogeage du major général qui dirige le NSPO, la suppression de tous les postes tenus par des officiers et la limitation à un, par secteur, du nombre de directeurs militaires. Les ouvriers des sept usines de l'entreprise ont fait grève et organisé un sit-in devant le palais présidentiel.

Côté syndical, des dizaines de responsables syndicaux ont manifesté le 19 septembre pour exiger une loi garantissant le droit de créer des syndicats indépendants.

L'inquiétude qu'engendre cette situation au sein du capital international et des cercles dirigeants égyptiens est vive. Le 18 septembre, lors de la huitième conférence annuelle du Conseil national égyptien de la compétitivité (ENCC), une organisation non gouvernementale fondée par des hommes d'affaires et des universitaires, qui s'est tenue au Caire, l'ancien ministre de la Main-d'œuvre du gouvernement Charaf (3 mars-2 décembre 2011), Ahmed al-Borai, a déclaré qu'il pressentait « *une révolution sociale imminente qui pourrait détruire tout et tout le monde.* » « *Je pense, a-t-il affirmé, que les troubles sociaux réprimés et l'usage de la force contre des travailleurs en grève pourraient un jour s'aggraver au point d'allumer un incendie majeur qu'il sera impossible de maîtriser.* » ■

ÉCLAIRAGE

Chaque jour éclatent de nouveaux "Foxconn"

Foxconn, l'une des plus grandes usines électroniques du monde, appartenant à des capitalistes taiwanais est située dans la ville chinoise de Taiyuan. Elle a dû cesser ses opérations le 24 septembre à la suite d'un violent affrontement entre deux mille travailleurs et les gardes de sécurité de l'usine.

Cet affrontement souligne les conditions dans lesquelles sont exploités les travailleurs chinois de cette grande entreprise capitaliste. Logés dans l'usine sur place pour beaucoup d'entre eux, ils sont soumis à la surveillance incessante de gardes de sécurité. C'est d'ailleurs un incident entre un travailleur et certains de ces gardes, entrés dans un dortoir, qui a provoqué la mobilisation immédiate de centaines de travailleurs qui ont chassé les gardes de sécurité. Ce n'est qu'au bout de plusieurs heures — et alors que le nombre de travailleurs se regroupait aux portes de l'entreprise augmentait — que la police anti-émeute est parvenue à reprendre le contrôle de la situation. Foxconn a fait savoir que quarante personnes avaient été blessées et hospitalisées et qu'il y avait eu plusieurs arrestations. Le porte-parole de la direction de l'entreprise a déclaré que les affrontements étaient sans



La police locale anti-émeute de la ville de Taiyuan n'a pu reprendre le contrôle de la situation qu'après plusieurs heures.

relation avec les questions de salaires, mais des participants ont affirmé que des « *revendications concernant les salaires et les conditions de travail avaient aussi été avancées.* » Rappelons que l'usine Foxconn s'était retrouvée à la « une » des journaux en 2010, au moment de la grève dans le trust japonais Honda, à la suite du suicide de plusieurs jeunes ouvriers qui n'avaient pas résisté aux conditions intolérables prévalant dans l'entreprise.

Dans la même période, dans une usine d'automobiles de Pékin, des centaines de travailleurs migrants se rassemblaient pour manifester, exigeant le paiement des salaires en retard.

Le 14 septembre, une grève a totalement bloqué la production de Tianyi Electronics, une usine de la région de Guizhou qui travaille pour l'aviation. Le même jour, la ligne d'autobus qui relie Haikou à Tunchang a interrompu ses opérations du fait de la grève des employés.

Le 17 septembre, à Shanghai, les travailleurs de l'usine Flextronics étaient en grève pour protester contre la délocalisation de l'entreprise. Ces quelques exemples tirés des dépêches et des journaux chinois, couvrant quelques jours d'activité, témoignent de la multiplication des protestations ouvrières contre les bas salaires et les conditions de travail.

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

INDE

Des milliers de paysans sans terre en "marche pour la justice"

Des dizaines de milliers d'Indiens sans terre, parmi les plus pauvres du pays, marchent vers New Delhi pour dénoncer la précarité de leurs conditions de vie. « *Quelque 35 000 personnes étaient à Gwalior, et lorsque la marche atteindra New Delhi, nous espérons que le nombre aura atteint 100 000* », a déclaré l'un des initiateurs. « *Nous demandons que les terres agricoles soit utilisées exclusivement pour l'agriculture, et nous voulons une politique de réformes agraires, qui n'existe pas actuellement* », a-t-il ajouté. « *Lorsque les pauvres veulent des terres, le gouvernement central dit que c'est un problème qui relève du gouvernement local. Or le gouvernement central acquiert des terres pour mettre en place des zones économiques spéciales* », dénonce-t-il.

KIRGHIZSTAN

Manifestations pour la renationalisation d'une mine

Le 3 octobre, la police kirghize a violemment réprimé une manifestation de mineurs qui réclamaient la renationalisation de la principale mine d'or exploitée par une société canadienne. Près de deux mille policiers ont été déployés par les autorités. Ils ont employé des grenades assourdissantes et dispersé la manifestation quand une cinquantaine de personnes ont tenté de pénétrer dans le bâtiment abritant le Parlement et le gouvernement. Les manifestants ont rappelé que la mine avait été cédée à un groupe capitaliste étranger par les anciens présidents Askar Akaïev et Kourmanbek Bakiev, tous deux renversés lors de soulèvements populaires.

CHIFFRE

60

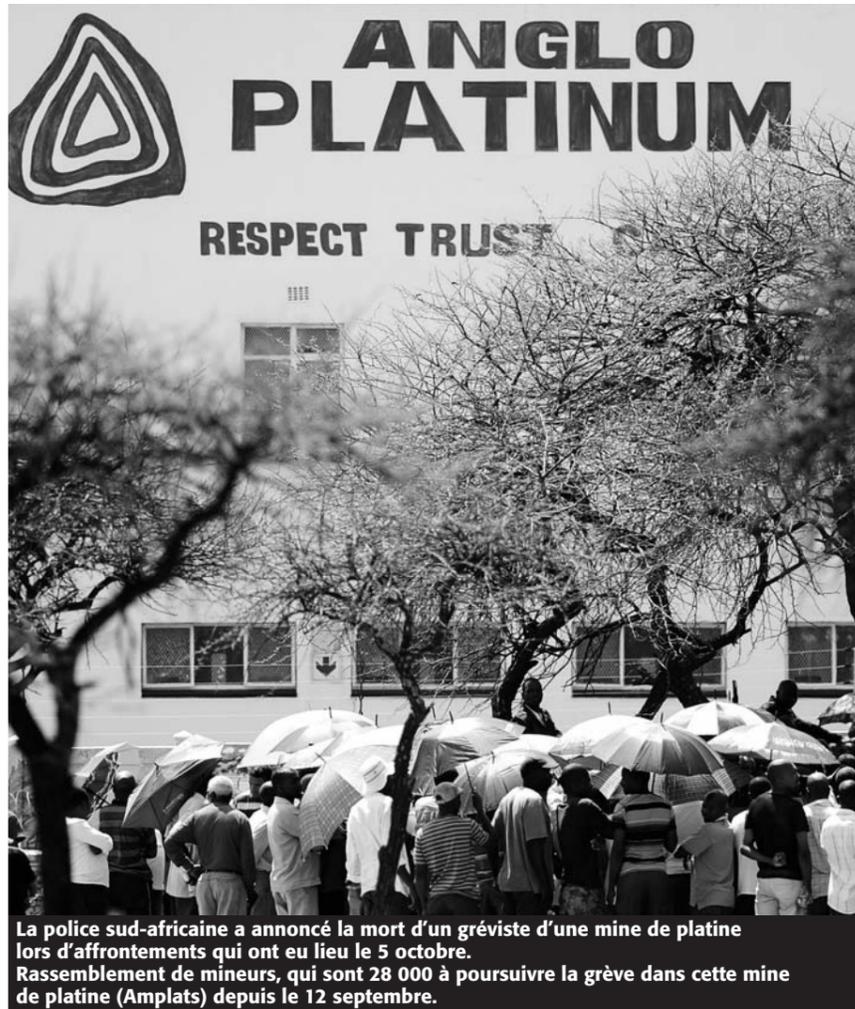
C'est, en milliers, le nombre de familles expulsées de leur logement en 2011 en Espagne. Dix-huit mille autres l'ont été au seul premier trimestre de cette année, alors que le chômage frappe plus d'un quart de la population active.

MALI

Le gouvernement français prépare le terrain pour une intervention militaire

Le représentant de la France à l'ONU va proposer « *dans les prochains jours* » au Conseil de sécurité une résolution visant à préparer le terrain pour une intervention militaire au Mali, a annoncé le 4 octobre l'ambassadeur français à l'ONU, Gérard Araud. Ce texte, a-t-il dit, comblera « *une réponse politique et militaire* » à la crise. Il s'agira aussi de pousser la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) à s'engager dans une opération militaire panafricaine pour reconquérir le Nord.

Afrique du Sud : l'enquête sur le massacre à Marikana proche de sa conclusion



La police sud-africaine a annoncé la mort d'un gréviste d'une mine de platine lors d'affrontements qui ont eu lieu le 5 octobre. Rassemblement de mineurs, qui sont 28 000 à poursuivre la grève dans cette mine de platine (Amplats) depuis le 12 septembre.

La commission d'enquête sur le massacre de mineurs à Marikana vient de recevoir les rapports d'autopsie de trente-trois des trente-quatre victimes. Les experts de la police scientifique, qui ont travaillé sur les lieux de la fusillade où les forces de l'ordre ont abattu, le 16 août dernier, trente-quatre grévistes de la mine de platine de Lonmin, doivent rendre leurs conclusions.

Les familles des victimes en attendent notamment une réponse à la question : les mineurs ont-ils tous été tués lors de la fusillade sur leur lieu de rassemblement ? Une partie d'entre eux ont-ils été poursuivis et abattus par la suite, de sang-froid, par les policiers ?

Dans les jours qui ont suivi la tuerie, des témoignages ont montré en effet que les policiers avaient pourchassé les mineurs

qui s'enfuyaient, pour les abattre à bout portant. Partie spontanément pour obtenir des augmentations salariales, la grève s'est terminée par un accord prévoyant de substantielles augmentations, de 11 à 22 % selon les catégories de mineurs.

Ces événements ont suscité dans le pays une vague de grèves spontanées dans les mines, essentiellement dans le secteur du platine et de l'or.

Le mouvement de grève se poursuit chez plusieurs géants du secteur, dont la production est actuellement complètement interrompue. Cinq mineurs ont été tués dans des affrontements liés à ces grèves ces derniers jours. Les patrons de la mine d'or Gold One ont décidé de suspendre 1 300 à 1 400 des 1 800 employés en grève, grève déclarée « *illégal* » sur son site de Ezulwini, près de Johannesburg.

AFGHANISTAN

Le sombre bilan...



Les services de renseignement allemands (BND) ont une analyse bien plus pessimiste de la situation en Afghanistan que les gouvernements de la coalition, selon un rapport interne dévoilé sur son site Internet par le magazine *Der Spiegel*.

Dans ce rapport intitulé : « *L'Afghanistan jusqu'en 2014, un pronostic* », le BND considère en particulier que la situation sécuritaire est critique, avec une augmentation à attendre des attentats à l'encontre des soldats occidentaux.

Le BND dresse également un constat accablant du gouvernement de Hamid Karzaï, dénonçant « *la tendance à la corruption, au népotisme et le trafic d'influence* » qui ne cesse de s'aggraver.

HAÏTI

Manifestations contre la vie chère et pour le retrait de la Minustah

Le 27 septembre dernier, plusieurs milliers de manifestants ont envahi les rues de Cap-Haïtien pour exiger la démission du gouvernement fantoche de Michel Martelly et protester contre les hausses galopantes des produits de première nécessité. Dans ce pays sous occupation de l'ONU, près de trois ans après le séisme qui l'a ravagé, plus de deux cent mille familles survivent péniblement sous des tentes et des baraquements de fortune.

Des organisations sociales et syndicales de Cap-Haïtien, parmi lesquelles la Confédération autonome des travailleurs haïtiens (CATH), s'étaient mises d'accord pour appeler à cette manifestation, sur un objectif commun : lutter contre la vie chère, exiger du gouvernement le retrait immédiat de la Minustah (la troupe d'occupation de l'ONU), la création d'emplois, l'électricité, les travaux d'infrastructure en vue d'arriver à un meilleur service public de qualité pour tous les citoyens.

Quelques jours plus tard, le 29 septembre, date du renversement en 1991 de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide par l'armée, avec l'appui direct du gouvernement américain, ils étaient à nouveau des milliers dans les rues de Port-au-Prince, répondant aux mêmes mots d'ordre.

« *Jamais plus de coup d'Etat. Nous voulons un Etat démocratique* », scandaient les manifestants. « *Martelly doit partir, il ne fait rien pour améliorer les conditions de vie de la population* », lançaient des groupes de jeunes venus des quartiers les plus pauvres de la capitale.

A quelques mètres du palais présidentiel en ruines, la manifestation a été dispersée de force par la police, appuyée par des soldats de la Minustah qui avaient dressé des barrages pour empêcher l'accès aux manifestants. Preuve supplémentaire du rôle exact de cette prétendue « *mission de paix* » de l'ONU.



Octobre 2012 : dans les rues de Pétion-Ville, faubourgs de la capitale haïtienne, cet enfant tente de survivre en vendant quelques marchandises.

VENEZUELA

Le peuple utilise une nouvelle fois le vote Chavez contre l'impérialisme

Hugo Chavez a donc été massivement réélu, président du Venezuela, dimanche 7 octobre, pour la période 2013-2019, avec 54,8 % des voix, contre 44,5 % à Henrique Capriles, le candidat de l'impérialisme et de l'Internationale « *socialiste* ». La participation a été de 81 %, la plus forte de toute l'histoire récente du pays.

Pour la première fois depuis 1998, Chavez courait le risque d'être défait. Ce qui s'explique en partie du fait de la campagne haineuse menée par l'impérialisme et ses agents, les « *gorilles* » vénézuéliens de la coalition constituée autour de Capriles, dénommée « *Mesa de la Unidad Democrática* » (MUD), réunissant d'extrémistes comme les dirigeants de la Fedecamaras (syndicat patronal) et de la CTV (centrale syndicale « *jaune* »).

Mais on ne saurait ignorer la responsabilité politique de Chavez lui-même. A la veille de l'élection, ne déclarait-il pas : « *Si j'étais américain je voterais pour Obama* », cherchant par là une impossible coexistence avec l'impérialisme ? Vaine tentative que traduit également sa constante politique de blocage de l'organisation indépendante des travailleurs, comme avec la loi organique du travail (LOT), par exemple. Adoptée le 1^{er} mai dernier, cette loi garantit des droits importants, mais elle inclut, contrairement, toute une série de dispositions permettant à l'Etat de s'arroger le droit de contrôler les syndicats et de restreindre le droit de grève.

Le résultat de cette élection montre, une fois encore, que la seule force sociale capable d'assurer la souveraineté de la nation face à l'impérialisme est la classe ouvrière. Mais le vote en faveur de Chavez n'équivaut certainement pas à un chèque en blanc. C'est l'expression de la disposition au combat des travailleurs et de la jeunesse des villes et de campagnes pour défendre leurs intérêts et leurs revendications ; pas seulement contre les banquiers et les multinationales, mais aussi contre la bureaucratie gouvernementale et la bourgeoisie bolivarienne qui campent dans le Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV). ■